



près de chez vous

Le très haut débit ▶ P.16



en actions

Christian Hervy Maire honoraire ▶ P.22

en débat

Non à la Métropole du Grand Paris ▶ P.20

sports

La soirée des sportifs ▶ P.32

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 170 - novembre 2015



COP 21
Dossier p.7 à 12

Accueil de réfugiés

Le vendredi 23 octobre, les services de l'État en présence du sous-préfet de L'Hay-les-Roses ont organisé l'installation provisoire de 40 réfugiés soudanais, afghans et érythréens dans les logements de l'ancienne gendarmerie situés à proximité du centre commercial Belle Épine. Sur place dès leur arrivée, la Croix-Rouge française est chargée de les accompagner et de faciliter leur vie quotidienne pendant toute la durée de leur séjour

transitoire qui devrait durer deux mois ; temps nécessaire à l'instruction de leur dossier de demandeur d'asile. Informée par le préfet du Val-de-Marne qui coordonne la prise en charge de leur accueil, la Municipalité a demandé au préfet de tout mettre en œuvre pour garantir des conditions d'existence dignes pendant toute la durée de ce séjour temporaire. Stéphanie Daumin, la Maire, a par ailleurs manifesté son désaccord concernant l'autre hypothèse de lieu d'accueil d'abord envisagée par l'État et qui portait sur l'utilisation de l'ancien foyer de jeunes travailleurs. En effet cette option ne présentait pas de garanties suffisantes concernant les conditions d'accueil et de sérénité. Les Chevillais désireux d'apporter une aide solidaire à ces personnes réfugiées peuvent contacter la mairie, qui transmettra leurs coordonnées à la Croix-Rouge.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°170

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Didier Cardon, Marc

Ellenberger, Yann Jolivet,

Antoine Ginekis,

Mira, Michaël Narradon,

Philippe Stisi

Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- COP 21 : une conférence pour l'avenir

14-15 Votre service public local

- Les marchés publics : des clauses pour l'environnement et l'insertion

16-17 Près de chez vous

- Rencontres de quartier : c'est au tour de Bretagne
- Nouveaux Chevillais : bien reçus dans leur nouvelle ville
- Semaine de réduction des déchets : quelques gestes pour l'environnement
- Très haut débit : une association pour faire bouger les lignes

18-19 Acteur

- Patrick Montigny, en avant marche !

20-21 En débat

- Métropole du Grand Paris : la commune dit non

22-25 En actions

- Christian Hervy Maire honoraire
- Fête des solidarités
- Secours populaire : faites des affaires au vestiaire
- La Municipalité rencontre les entreprises locales
- Présentation du projet de réaménagement de la Maison du Conte
- Renforcement de la ligne de bus 131

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Contes musicaux : Loki du nord au conservatoire
- Empruntez une liseuse
- Le théâtre change de direction
Livres et vous
- Changeurs de monde
Mémoire
- Chevilly-Larue au lendemain de la Libération (1^{ère} partie)

32-33 Sports

- La soirée des sportifs
- Les archers au top !
- Téléthon : entrez dans la danse de la solidarité

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de votre Maire



Plus que quelques semaines avant la mise en place de la métropole du Grand Paris. À aucun moment, le gouvernement n'a cru bon de solliciter l'avis des citoyens et de faire vivre un débat sur une question qui pourtant, va bouleverser notre paysage institutionnel et notre quotidien. C'est seulement maintenant que l'État saisit officiellement, et à titre consultatif, les communes de cet enjeu au travers de la question suivante :

êtes-vous favorable ou défavorable au périmètre de l'Établissement public territorial (EPT) dans lequel le Préfet vous a placé. Autrement dit, êtes-vous d'accord pour vous marier avec les voisins que je vous impose, dans un cadre institutionnel que vous n'avez pas choisi ? Pour nous, ce sera un immense périmètre de près de 700 000 habitants, le plus peuplé de la métropole, allant des portes d'Italie et Gentilly jusqu'à Viry-Châtillon, dans l'Essonne. Face à l'importance du débat et aux conséquences financières et démocratiques graves pour notre commune, notre Conseil municipal s'est réuni en séance exceptionnelle le 15 octobre dernier, avec ce seul point à l'ordre du jour.

Les constats sont lourds : cette nouvelle entité va étrangler peu à peu les communes de banlieue et leur service public local, en leur ôtant progressivement tout moyen d'agir. Paris, ville centre, occupera une place de choix dans cet ensemble avec une représentation prédominante au conseil des élus. C'est donc une métropole très centralisatrice qui est en train de se mettre en place, niant la proximité, à mille lieues du progrès démocratique incontestable qu'avait constitué la décentralisation menée par la Gauche des années 80.

Cette métropole du Grand Paris, fondée sur des transferts de compétences et d'argent, institue de nouveaux périmètres administratifs totalement déconnectés des dynamiques de projet. Exit par exemple la réflexion sur le système aéroportuaire francilien, qui est pourtant un levier incontournable de développement d'une métropole internationale, et qui aurait appelé à désigner un périmètre d'EPT sur notre territoire du Grand Orly, largement identifié par tous les acteurs comme un pôle d'avenir pour le

développement régional. Au lieu de créer des espaces de coopération, cette métropole crée de nouveaux effets frontières, ancre les territoires dans une logique de concurrence et de rapports de force, plongeant les uns et les autres dans une bataille de pouvoir très éloignée des intérêts des habitants. Déjà, un second round des municipales de Paris s'organise avec une Nathalie Kosciusko-Morizet ravie d'en découdre comme éventuelle présidente du futur Grand Paris avec Anne Hidalgo, pourtant élue démocratiquement dans sa ville. Mais où est le projet métropolitain ? Il n'y en a pas. C'était pourtant bien cela l'urgence : définir un projet commun, une feuille de route que les collectivités existantes auraient été en capacité de mettre en œuvre immédiatement plutôt que de perdre des années avec la mise en place d'un nouveau monstre administratif.

L'enjeu était de faire converger nos efforts pour réduire les inégalités sociales et territoriales, répondre à la carence immense de logements publics à l'échelle de la métropole, lutter contre les phénomènes spéculatifs, renforcer le développement économique et l'emploi en s'appuyant sur les dynamiques de territoire en cours, élaborer une stratégie commune et partagée de transition énergétique et de préservation de notre cadre de vie, etc. Une démarche que les élus locaux avaient commencée, et qui a été brisée net par une loi métropole aveugle à

ce travail et imprégnée d'un esprit recentralisateur incompréhensible.

Ce nouveau cadre institutionnel n'ouvre pas la voie d'une métropole de l'inclusion et risque au contraire de renforcer les inégalités. Bien sûr, soyez assurés que quelle que soit l'issue institutionnelle de cette métropole du Grand Paris, je participerai de manière exigeante et constructive à tous les cercles de travail afin de porter haut les intérêts des Chevillais et les enjeux du Grand Orly. Et puis, il reste cette belle perspective du métro Grand Paris Express, qui lui est le fruit d'une véritable construction citoyenne, et qui dessinera une belle armature métropolitaine de transport à partir de laquelle notre territoire, avec le prolongement de la ligne 14 jusqu'à l'aéroport, pourra s'appuyer pour déployer plus largement ses ailes. ●

**Métropole du Grand Paris :
OUI à un espace
de coopération
et de projets,
NON à une bataille
de pouvoir**

Bien à vous, votre Maire,
Stéphanie Daumin



À chacun son Ordival

Il y a des jours comme cela où les enfants sont heureux ! C'était le cas ce 19 septembre pour les élèves de 6^e des deux collèges de la commune puisqu'ils recevaient chacun leur Ordival, cet ordinateur portable mis à leur disposition par le Conseil départemental. Cette remise s'est faite en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, et de Richard Dell'Agnoia et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux.



Brocante d'automne

Vaisselle, vêtements, jouets, bimboiterie, articles en tout genre, ... sur la place De Lattre de Tassigny et aux alentours, que l'on soit acheteur ou vendeur, la brocante d'automne du 11 octobre a forcément fait des heureux. Certains en ont profité pour réparer leur vélo sur le stand de cyclofficine ou apprendre à customiser leurs petits meubles.



Braderie de livres de la médiathèque

« À 50 centimes le livre pour enfant et 1€ celui pour adulte, je me suis un peu lâchée ! » avoue Jacqueline, les bras chargés d'une quarantaine d'ouvrages. Des livres d'arts et d'histoire pour elle, des BD et quelques classiques pour son mari et beaucoup (mais alors vraiment beaucoup) de livres pour enfants. Il faut dire que ce samedi 3 octobre la médiathèque organisait une braderie de livres préalablement désherbés de ses rayons. Au final celle-ci a généré plus de 300 achats, soit 2672€ de recettes qui ont été reversées à l'association Les Colombes d'Haïti.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Deux Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Simon Haile et Kla Lokoungan ont reçu leurs décrets des mains de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses, le 17 septembre.



Après Citizen Day, invitation à L'Oréal

Le 21 octobre L'Oréal organisait une réception en l'honneur de ses employés et des associations chevillaises qui ont participé au Citizen Day le 2 juillet dernier. Stéphanie Daumin, la Maire, ainsi que Christian Hervy, Conseiller municipal, étaient également présents pour eux aussi remercier ces employés pour leurs actions (construction d'un meuble de rangement à Sol'Épi, organisation d'une journée festive à l'Arepa, etc).



Sortie des retraités

Une quarantaine de retraités ont profité de la dernière sortie de l'année proposée par le CCAS, le 8 octobre. Ils se sont rendus à Pont de l'Arche (dans l'Eure) où ils ont visité la fabrique de chaussures de luxe et demi luxe Marco. Après un bon déjeuner dans un restaurant de la région, ils ont mis le cap sur Igoville pour une visite guidée de la faïencerie artisanale Lambert, un des fleurons de la tradition de l'école rouennaise. Après moult achats, c'est épuisés mais ravis qu'ils s'en sont retournés pour Chevilly-Larue. Le prochain programme de voyages et sorties du CCAS sera édité courant janvier.



Gastronomie dans la ville

En octobre Chevilly-Larue s'est mis à l'heure de la gastronomie. Après le marché campagnard des 26 et 27 septembre et la dégustation qui y était proposée, des food trucks et des cours de cuisine attendaient les Chevillais les samedis 10 et 17 octobre ①. Quant aux enfants des écoles, comme ici à la maternelle Salvador Allende ②, ils ont grandement apprécié le menu de la semaine du goût (du 12 au 18 octobre)



Du 4 au 6 décembre Marché de Noël

Preuve que les fêtes n'ont rien perdu de leur chaleur d'antan, « Noël au coin du feu » sera le thème du Marché de Noël de cette année. Comme d'habitude il fera bon non seulement d'y faire ses emplettes, mais aussi de s'y balader en famille ; les commerces de bouche et de produits artisanaux ainsi que les animations et ateliers feront le bonheur des petits et des grands. Quant à ceux qui voudraient s'investir dans la décoration du marché, les ateliers de fabrication du décor se tiennent du lundi au vendredi après-midi à la Maison pour tous.

• Renseignements au 01 45 60 19 58

Mercredi 11 novembre Anniversaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918

La Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 97^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. À cette occasion une messe du souvenir sera célébrée à l'église Sainte-Colombe à 10h. Elle sera suivie d'une cérémonie au monument aux morts (place de l'Église) à 10h.

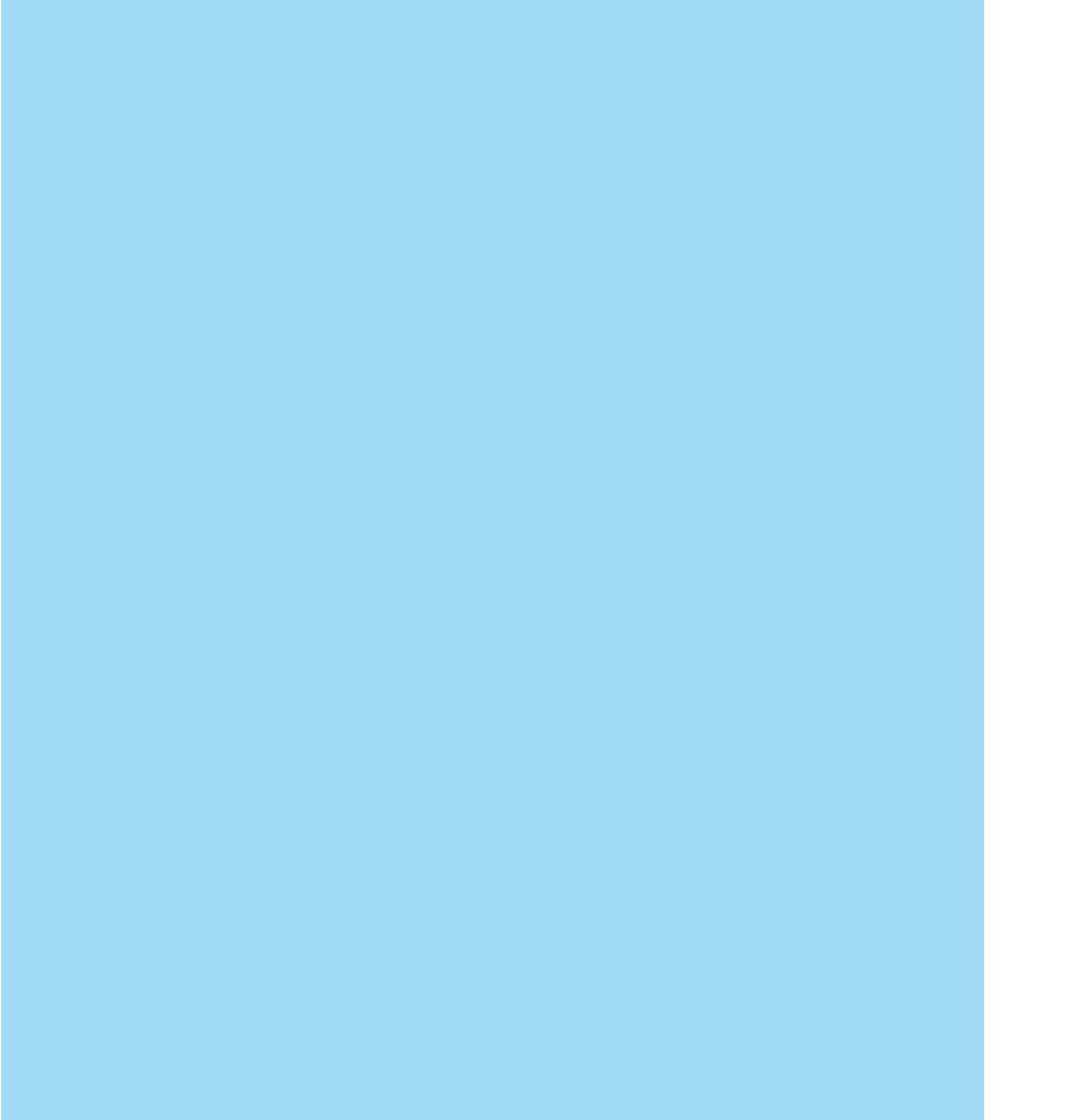
Du 13 au 28 novembre Mois de l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre du Mois de l'économie solidaire, le Pôle d'économie solidaire organise différents événements tels une rencontre avec Zero Waste, VMAPI et La Boîte aux Champignons (le 13 novembre de 16h à 19h), le Conseil local du commerce équitable (le 26 novembre de 18h30 à 20h) et un atelier bien-être et développement personnel animé par une créatrice (le 28 novembre).

• Pôle d'économie solidaire
1, avenue du Président Roosevelt
(01 45 60 43 09)

Mercredi 25 novembre Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

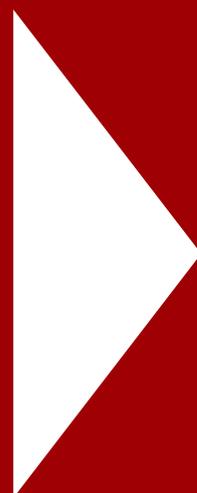
Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Municipalité convie les Chevillais à une soirée débat à la médiathèque en partenariat avec le Centre Hubertine Auclert, observatoire régional contre les violences faites aux femmes. À cette occasion seront présentés des outils de lutte contre les violences faites aux femmes, dont le CIDFF, Centre départemental d'information sur les droits des femmes et des familles (qui tient des permanences gratuites tous les lundis après-midi à l'Espace commun des solidarités).





Une conférence pour l'avenir

Du 30 novembre au 15 décembre 2015, la COP 21 ou Conférence internationale sur le climat se déroulera à Paris (au Bourget). Ce rendez-vous représente une échéance cruciale pour établir les bases d'un nouvel accord international. Face à ces enjeux, la société civile n'a pas attendu pour se mobiliser à tous les niveaux. Et la politique de Chevilly-Larue en faveur du développement durable est à l'image d'un engagement par l'action sur le terrain au quotidien. Décryptage.



COP 21

Tous engagés en faveur de l'environnement !

La Conférence annuelle sur le climat à Paris (COP 21), organe majeur de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) adoptée en 1992 à l'issue du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro au Brésil, accueillera près de 40 000 participants. La commune prendra sa place dans les débats.

L'objectif fixé par les scientifiques vise à ne pas dépasser une hausse globale des températures de 2°C d'ici à 2100, sinon le monde va au devant d'un dérèglement climatique de plus en plus puissant. En effet, le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), publié en novembre dernier, est très alarmiste. Il prévoit une hausse des températures de 0,3 à 4,8°C d'ici 2100. « *La COP 21 aura pour responsabilité de trouver un accord contraignant et mondial impliquant tous les pays à diminuer leur impact carbone tout en développant des économies en lien avec les énergies renouvelables peu ou pas émissives en matière de gaz à effet de serre* » détaille Romain Orelle, chargé de mission Développement durable à Chevilly-Larue. Ce sommet est donc considéré comme celui de la dernière chance ...

À l'occasion de cette COP 21, plus de 130 organisations de la société civile (syndicats, ONG environnementalistes et de solidarité internationale, mouvements sociaux, féministes, ...) se sont alliées au sein de la Coalition Climat 21 pour lancer une dynamique forte de mobilisations. Face aux échecs des gouvernements à

s'entendre sur un accord à la hauteur des défis de la crise climatique, il est grand temps pour ces acteurs d'obtenir des résultats capables d'inverser la tendance pour éviter que le mouvement de réchauffement ne devienne irréversible. C'est une affaire vitale !

Romain Orelle le confirme : « *La COP 21 et toutes les manifestations connexes sont également un moyen d'impliquer non seulement les politiques, mais plus largement les citoyens. Il faut profiter de*

Chacun à son échelle est un acteur de la période qui s'ouvre

Laurent Taupin, maire adjoint délégué au Développement durable et économique et à la Coordination de l'Agenda 21

l'occasion pour lancer des débats ouverts, sensibiliser la population sur ces thématiques, mais également rectifier certaines fausses vérités ». Cette présence de la société civile fait aussi l'objet d'un effort particulier de la France, qui met en place des « Espaces Générations Climat » pour faire de la COP 21 un événement ouvert aux citoyens, aux territoires, aux entreprises et à tous les acteurs de la lutte contre les dérèglements climatiques. Ils

seront dédiés aux activités et à l'expression dans sa diversité à travers des projections, débats, expositions, animations, ...

Plus que jamais, les communes sont aux premières loges et fortement engagées en faveur de la protection de l'environnement. C'est bien sûr le cas de Chevilly-Larue qui est mobilisée depuis de longues années en matière de développement durable, notamment avec la mise en œuvre de son Agenda 21. Dans le cadre de la COP 21, la ville a également noué un partenariat avec le Conseil départemental 94 dans le but notamment de co-construire un programme attractif pour les visiteurs du Bourget et du Grand Palais au sein de ses stands dans le cadre de Solutions COP 21. Localement, elle organisera des manifestations sur son

territoire pour sensibiliser ses administrés aux questions climatiques. Ainsi une réunion extraordinaire de l'Observatoire de l'Agenda 21 se tiendra le 26 novembre, sous la forme d'une conférence débat sur les enjeux du changement climatique. Dès aujourd'hui elle invite les Chevillais à contribuer à l'organisation de l'accueil et de l'hébergement des acteurs de la Coalition climat 21 (rendez-vous sur le site www.coalitionclimat21.org). ● Yann Jolivet



Aux ateliers cuisine de l'épicerie solidaire Sol'Épi, on réapprend à faire soi-même, donc à mieux manger à moindre coût.



Le réseau de géothermie fait de Chevilly-Larue une ville pionnière en matière de développement durable.



Dans les écoles de Yên Bái (Vietnam), après le programme de réhabilitation mené par Chevilly-Larue dans le cadre de ses actions de coopération, les enfants bénéficient de locaux aux normes d'hygiène.

Chiffres clefs

195

Le nombre de pays représentés lors de la COP 21, auxquels il faut ajouter l'Union européenne.

100 milliards de \$

La somme annuelle qui, selon l'OCDE, devrait être mobilisée par les pays développés pour permettre aux pays en développement de lutter contre le dérèglement climatique.

1 632

Le nombre de tonnes de CO² que Chevilly-Larue a évité d'émettre en 2013 grâce à la mise en œuvre de son Plan local de l'énergie. Ce chiffre correspond aux émissions annuelles moyennes de 130 personnes adultes vivant en France ou à 646 vols aller-retour Paris-New York.

Réunion Observatoire Agenda 21

L'Observatoire de l'Agenda 21, outil permettant de suivre l'évolution de la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21, va tenir une réunion exceptionnelle le jeudi 26 novembre. Sous forme de conférence-débat en présence d'Anne Grinbault, chercheur au Réseau Actions Climat, celle-ci portera sur les enjeux du changement climatique et de la Cop 21. **Rendez-vous le jeudi 26 novembre à 20h à la médiathèque.**

9

enjeux

Parole d'élus

« Trouver une solution universelle »



Laurent Taupin, maire adjoint délégué au Développement durable et économique et à la Coordination de l'Agenda 21

Les négociations entre États visent à dégager des engagements sur des actions concrètes pour éviter une augmentation des températures au-delà de 2°C d'ici la fin du siècle et réfléchir ensemble aux conséquences que le dépassement de ce seuil pourrait avoir sur

les populations. C'est peut être la première fois que l'humanité dans son ensemble peut décider de son avenir. L'engagement de la société civile va également pousser les États à prendre des décisions favorables pour tous, d'où le rassemblement au Bourget qui fera suite à la grande marche pour le climat le 29 novembre dans le monde entier. Pour que tout le monde puisse agir après cette conférence, une aide au développement sera également discutée, dont on estime qu'elle devra être

à hauteur de 100 milliards de dollars par an pour accompagner les pays en voie de développement. Chacun à son échelle est un acteur de la période qui s'ouvre. Notre ville sera ainsi représentée au Bourget ainsi qu'au Grand Palais sur le stand du Val-de-Marne. Notre expérience, même modeste, en matière de géothermie, de protection de l'environnement, par les actions menées sur le terrain et regroupées dans l'Agenda 21 nous donne aujourd'hui une crédibilité sur ces sujets.

Agenda 21, Plan local de l'énergie, ...

Une ville éco-responsable

La Municipalité a engagé depuis plusieurs années une politique éco-responsable volontariste dont les premiers résultats sont visibles sur tous les terrains de la ville.

La COP 21 ne sera un succès que si elle est accompagnée d'un engagement de tous, citoyens, communes, départements. Mais Chevilly-Larue n'a pas attendu cet événement pour mettre en œuvre des actions en faveur de l'environnement. Voilà des années qu'elle développe une politique volontariste en matière de développement durable, en créant en 2011 l'Agenda 21. Véritable outil de suivi des actions menées par la commune entre 2011 et 2015, il arrive aujourd'hui à son terme, mais poursuit toujours la réalisation des 39 fiches qui le composent. « Faire de Chevilly-Larue un Territoire de commerce équitable », « Développer l'économie sociale et solidaire », « Renforcer et pérenniser la place de la géothermie dans l'habitat collectif, les bâtiments publics et d'activité » sont autant d'objectifs et d'actions qui ont été initiés ces quatre dernières années. Mais le développement durable n'est rien sans

une politique énergétique ambitieuse qui va de pair avec des objectifs environnementaux inscrits dans le marbre. C'est ainsi que le projet d'éco-quartier Anatole France est en train de sortir de terre. C'est ainsi que la commune s'est dotée en 2013 d'un Plan local de l'énergie, véritable état des lieux des bâtiments communaux, qui identifie les plus énergivores et indique les mesures correctives à mettre en œuvre. Et c'est ainsi bien sûr que la commune a progressivement intégré une gestion éco-responsable de son développement par une série d'actions dictées par la protection de l'environnement : gestion respectueuse des ressources pour les espaces verts (limitation de la consommation d'eau et abandon des produits phytosanitaires), développement de l'e-administration, généralisation des clauses environnementales dans les marchés publics, valorisation de l'énergie solaire, etc. ●

Le développement durable à plusieurs

Mener une politique volontariste, faire de Chevilly-Larue une ville où il fait bon vivre, dans un cadre respectueux de ses habitants et de son environnement, tel est l'objectif de la commune. Mais il est des actions qu'elle n'aurait pu mener seule. Ainsi Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif se sont associées au sein de la Semhach (société gestionnaire de la géothermie) pour que le réseau de géothermie

puisse alimenter aujourd'hui plus de 20 000 logements et de nombreux équipements publics. Ce qui permet chaque année d'économiser les émissions de 36 000 tonnes de CO². Autre exemple, le Sievd, Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets, assure le traitement et la valorisation des déchets de dix communes (dont Chevilly-Larue). En mutualisant les moyens, les communes contribuent au développement durable et au bien-être de leurs habitants, pour qui le coût financier est amoindri.

Sol'Épi, la solidarité de proximité

L'épicerie solidaire Sol'Épi propose à des familles en difficulté un accès à des produits de consommation courante qu'elles ne paient que 10 % du prix réel. « Nous récupérons auprès de Simply des produits à dates de péremption courtes, que nous mettons en rayon », explique Marie Bigot, responsable de l'épicerie solidaire. « Nous redistribuons nos invendus au Secours populaire, aux Restos du cœur et dans d'autres épiceries solidaires » Rien ne se perd ... Quant à l'approvisionnement en fruits et légumes frais, il se fait via un chantier d'insertion conduit par l'Andes

(Association nationale de développement des épiceries solidaires) auprès du Min ; sont alors récupérés des produits qui seraient partis à la benne parce que par exemple mal calibrés. Sol'Épi est aussi un lieu d'échanges où, dans une ambiance conviviale, se tiennent différents ateliers, tels des ateliers cuisine en lien avec les produits en rayon ou des ateliers sur les économies d'énergie (certains ont été animés par l'association Nouvelles Voies, le CCAS ou encore le bailleur Valophis). Et voilà comment solidarité rime avec achats de proximité et lutte contre le gaspillage alimentaire ... ●



La moissonneuse-batteuse et le tracteur avec remorque financés cette année par Chevilly-Larue pour le village de Dieuk ont été achetés en Mauritanie, ce qui a limité les coûts financiers et environnementaux.

Tous ensemble

Une coopération humaine et culturelle

Chevilly-Larue mène des actions de coopération avec le village de Dieuk en Mauritanie et la ville de Yên Bái au Vietnam. La solidarité internationale s'exprime ainsi sous une forme humaine, culturelle et pas seulement économique. Et tout le monde en sort gagnant.

L'un des objectifs de la COP 21 est de renforcer la coopération internationale en faveur de la protection de l'environnement. Cette coopération s'appuie sur une solidarité internationale qui doit permettre aux pays en voie de développement d'atteindre leurs objectifs et de participer, à leur niveau, aux enjeux environnementaux planétaires. Chevilly-Larue n'a pas attendu la COP 21 pour engager des actions de coopération décentralisée. La commune est ainsi liée depuis 1992 avec le village de Dieuk en Mauritanie et depuis 2004 avec la ville de Yên Bái au Vietnam et est impliquée sur le long terme dans des actions de co-développement, en particulier dans les domaines de l'éducation, de l'hygiène et de la santé. L'expérience chevillaise en la matière a ceci de particulier qu'elle est basée sur l'échange de savoirs. Ainsi, lorsqu'étaient organisés chaque année des séjours solidaires en Mauritanie, via le service municipal de la Jeunesse, les jeunes Chevillais associés aux stagiaires mauritaniens de l'école de l'Espérance de Dieuk ont participé aux chantiers de réhabilitation de l'établissement. Parallèlement, les équipes pédagogiques mauritaniennes sont venues à Chevilly-Larue observer le fonctionnement

des établissements scolaires d'ici, puis, de retour en Mauritanie, ont transposé certaines pratiques d'enseignement avec le soutien d'un conseiller pédagogique venu de France. L'achat du matériel nécessaire à la mise en œuvre de celles-ci s'est fait en Mauritanie. Ce qui permet de limiter les coûts, tant financiers qu'environnementaux. Autre exemple, la coopération que Chevilly-Larue entretient avec la ville de Yên Bái au Vietnam. Dans le cadre d'un programme de réhabilitation de dix écoles maternelles (encore en cours), c'est autour de la réfection des espaces cuisine de ces écoles que les échanges ont été particulièrement fructueux ; après la livraison des nouveaux équipements de cuisine, encore une fois achetés sur place, une professionnelle de la restauration municipale de Chevilly-Larue s'est rendue à Yên Bái pour assurer la formation des personnels vietnamiens sur l'usage des machines comme sur les recommandations d'hygiène. Échanger ainsi les compétences tout en s'appuyant sur l'économie et les ressources locales favorisent une coopération durable basée sur un enrichissement mutuel qui donne du sens à l'action. ●

Une ferme en ville

À Chevilly-Larue aussi les échanges de savoir façon développement durable ont cours ... à la Ferme du Saut du Loup. Le concept de cette ferme pédagogique, reconnue comme centre social, repose sur l'apprentissage et la découverte du monde végétal et animal dans un esprit convivial, de transmission des savoirs et des savoir-faire, de formation et d'insertion.

Du verger aux ruches, du potager à la vigne, de la fabrication du pain à l'élevage d'animaux, toutes les activités sont les maillons d'un même lien social entre des publics de tous horizons : des personnes handicapées ont construit des jardins réhaussés et y ont fait des semis, les enfants des crèches y viennent régulièrement, des stagiaires bénéficiaires du RSA ont fabriqué un four à pain traditionnel, ... Ici chacun peut se réinventer.

La fête de l'énergie au Relais-énergie, le 10 octobre, a contribué à éveiller les consciences.



Sensibilisation aux enjeux climatiques

Jeunes et éco-citoyens

Chevilly-Larue implique les jeunes générations aux enjeux du développement durable.

Sensibiliser les futurs citoyens aux problématiques environnementales est aujourd'hui une priorité, puisque les générations à venir vont grandir dans un monde soumis aux changements climatiques. Apprendre et comprendre l'évolution de notre planète et les gestes à adopter pour préserver le monde dans lequel on vit devient impératif. Chevilly-Larue a mis en œuvre des actions de sensibilisation envers les plus jeunes pour faire émerger progressivement une éco-citoyenneté qui passe par l'éducation au développement durable. Pour cela elle s'est fixé plusieurs objectifs, concrétisés par l'Agenda 21 qui propose la mise en place d'actions au sein des

différentes structures d'accueil des enfants (écoles, accueils de loisirs, ...). De nombreuses actions ont déjà été initiées, comme « Mon école 21 » qui a pour objectif d'introduire des thèmes de réflexion auprès de classes élémentaires sur des sujets tels que l'électricité, le chauffage, les transports, etc. Apurès du jeune public, c'est surtout par le jeu que les bons réflexes s'acquièrent. La mise à disposition entre septembre 2014 et mars 2015 d'une borne sur les éco-gestes au sein du Relais-énergie de la ville a ainsi permis à 138 élèves des écoles élémentaires de comprendre les enjeux du développement durable. Quant à la dernière édition de la fête de l'énergie, le 10 octobre, elle proposait notamment une animation « Econo'mille et une astuces », une exposition et un quizz associé, des jeux de société sur le développement durable et un jeu de memory sur le thème de l'énergie (créé par les enfants). Où comment apprendre en s'amusant à devenir un acteur engagé pour le développement durable. ● YJ

Parole de bénévole

« Il faut associer les populations aux débats ! »



Éric Tiberge, Président du Pôle d'économie solidaire chevillais

La période qui s'ouvre va voir tous les grands de ce monde se réunir pour parler climat et protection de l'environnement. Au Pôle d'économie solidaire chevillais, nous avons la conviction que rien ne pourra se faire si on ne prend pas en compte la composante sociale et solidaire de la

lutte contre le réchauffement climatique. Nous n'atteindrons pas nos objectifs sans associer tous les acteurs à tous les niveaux. Il faut absolument engager les populations à participer à ces grands débats et à ces enjeux. La commune soutient notre association qui fait la promotion du commerce équitable. Le commerce équitable, en favorisant les cultures locales, permet aux populations de rester vivre sur leur terre et de gagner leur vie grâce à leur production. La ville

participe également, dans le cadre de l'Agenda 21, à différentes actions de sensibilisation des populations, des écoles, des élèves, à la protection de l'environnement. Le soutien à la géothermie est aussi révélateur d'un engagement fort de la commune. Pour une ville de taille moyenne comme Chevilly-Larue, les actions sont nombreuses, variées, et ont forcément un impact positif sur la protection de l'environnement.



Les marchés publics

Des clauses pour l'environnement

La commune est amenée à passer des marchés auprès d'entreprises. Ces marchés dits « publics » comportent des clauses, dont des clauses environnementales ou d'insertion. Zoom sur leurs effets bénéfiques . . . et leurs limites !

Quel point commun y a-t-il entre la réfection de la rue des Jardins, l'achat de denrées alimentaires pour la restauration municipale et la collecte des déchets ? Ou encore entre la rénovation des sanitaires dans les écoles, l'équipement des services municipaux en mobilier et l'entretien des machines utilisées par les agents de ces services ? Pour chacun de ces exemples, la commune a dû recourir à des entreprises avec lesquelles elle a passé un marché public, c'est-à-dire un contrat afin que celles-ci effectuent une activité couvrant ses besoins en matière d'exécution de travaux, de fournitures de produits ou de prestation de services. 40 marchés publics ont été passés à Chevilly-Larue en 2014.

Les marchés publics sont soumis à une réglementation très stricte. Ils sont rendus nécessaires dès lors qu'il y a la moindre transaction, dès la somme de 1€. Quant à la procédure par laquelle les entreprises sont choisies, elle diffère selon les montants et les marchés doivent, selon certains seuils, passer devant la commission d'appel d'offres. Cette commission, dont sont membres des élus du Conseil municipal, est présidée par Christian Hervy, conseiller municipal. Selon le Code des marchés publics, tous les marchés publics, sans exception, sont soumis à trois grands principes : la transparence des procédures, l'égalité de

traitement entre les candidats et la liberté d'accès à la commande publique à tout type de société.

Protéger l'environnement

Depuis sa refonte en 2006, ce Code des marchés publics impose que soient intégrés des objectifs de développement durable dans les marchés publics. Ceux-ci incluent des clauses environnementales. Ces dernières peuvent être d'exécution, c'est-à-dire que le produit livré doit répondre à des normes environnementales. Par exemple, la commune peut exiger dans son cahier des charges que les biens dont elle passera commande soient labellisés PEFC, c'est-à-dire issus de forêts gérées durablement. Ces clauses peuvent aussi être d'attribution. La commune peut ainsi par exemple juger les entreprises postulant à un marché public sur l'organisation de leurs livraisons (plus ou moins génératrices de CO²), sur le tri et le recyclage des déchets de chantier, sur la provenance des matériaux utilisés, etc. À Chevilly-Larue ces clauses font partie des critères d'analyse des offres. Cela se traduit de plus en plus concrètement, surtout depuis la mise en œuvre de l'Agenda 21 en 2011. Par exemple par l'achat de lots de produits bio ou issus du commerce équitable pour le service de la Restauration. Ou par des fournitures scolaires distribuées aux



nnement et l'insertion

enfants et des produits d'entretien utilisés par les agents de ménage labellisés écologiques. Ou encore par un marché public de la collecte des déchets qui prévoit que soient mis en œuvre des moyens matériels et organisationnels pour limiter les nuisances sonores pour les riverains.

Favoriser l'insertion par l'activité économique

Des clauses d'insertion sont aussi de plus en plus introduites dans les marchés publics passés par la commune. Cela peut prendre la forme d'un marché réservé, passé auprès d'une entreprise adaptée. Ainsi Chevilly-Larue a confié le nettoyage du linge des agents municipaux (agents d'entretien, agents de la restauration, etc) à un Esat (Établissement et service d'aide par le travail), établissement réservé aux personnes handicapées. Mais le plus souvent les clauses d'insertion sont introduites dans les marchés publics de travaux, fournitures et services. Celles-ci permettent de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, c'est-à-dire des personnes au chômage de longue durée, en situation de handicap, des jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés ou encore peu expérimentés. Ainsi une part des emplois générés par un chantier leur est obligatoirement réservée. La plupart sont à temps plein. La commune soutient activement ce dispositif ; le service économique fait au besoin le lien entre les entreprises et les partenaires de l'emploi (AEF94, Mission locale, CBE, etc). Par ailleurs elle impose aussi dans ces clauses d'insertion un suivi de la formation du salarié bénéficiaire de cette insertion. Jusque-là laissé au choix des entreprises, le nombre d'heures d'insertion à réaliser par la société retenue est, depuis 2014,

précisé dans le cahier des charges. Ainsi sur le chantier de la rue des Jardins, la société Émulithe et son sous-traitant France Travaux se sont partagé 1335 heures en insertion en 2015, ce qui a permis à deux personnes éloignées de l'emploi d'avoir été embauchées pendant toute la durée du chantier.

Aller plus loin ...

Il est d'autres clauses que l'on retrouve dans les marchés publics de la commune, comme la qualité ou encore l'hygiène et la sécurité. Le Code des marchés publics prévoit que le choix d'une entreprise repose sur l'offre économiquement la plus avantageuse : les critères sur lesquels l'acheteur –donc la commune– peut s'appuyer ne peuvent être éloignés de l'objet du marché. De ce fait, pas question par exemple de regarder la politique salariale de l'entreprise pressentie. Pas question non plus de préciser vouloir conclure avec des entreprises locales ni mêmes françaises. Parce que le Code des marchés publics est issu des directives européennes où prévaut la libre circulation des biens, la viande commandée peut être bio mais provenir d'Allemagne ! On le voit bien, le choix d'une entreprise au regard seul de son coût ne fait pas d'elle la plus performante. Conformément à ses engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21, la commune oriente de plus en plus sa politique d'achat public en faveur des entreprises aux comportements vertueux tant dans les modes de production de leurs produits que dans leurs pratiques sociales. En demandant des délais de livraison rapides, une politique de formation des salariés en matière de sécurité ou encore le taux de turn-over du temps travaillé. ●

Géraldine Kornblum

Le chantier de la rue des Jardins, les achats des denrées servies à la restauration scolaire et la collecte des déchets, trois exemples de marchés publics comportant des clauses d'insertion et/ou environnementales.

Rencontres de quartier

C'est au tour de Bretagne



Et voilà, à peine achevées les rencontres de quartier à Larue, viennent de commencer celles dans le quartier Bretagne. Stéphanie Daumin, la Maire, entourée de plusieurs élus de l'équipe municipale et de représentants des services municipaux, avait d'abord donné rendez-vous aux riverains de la rue du Saut du Loup, de la rue

Jacques Brel et de l'impasse Sainte-Colombe, le samedi 10 octobre, puis à ceux des résidences de la Pépinière et Bretagne, le lundi 19 octobre. Et les discussions sont allées bon train, les Chevillais profitant de cette occasion de dialogue en direct avec les élus ! Le stationnement gênant, sur les bateaux ou en double file, a largement occupé le débat. Il a d'ailleurs été suggéré de mieux valoriser l'existence du parking de la piscine auprès des parents qui déposent ou viennent chercher leur enfant à l'école (maternelle Jacques Gilbert-Collet). Des précisions sur le haut débit et sur les prochaines étapes de l'éco-quartier Anatole France ont également été apportées. Des demandes de signalisations ont été formulées (panneau stop, plaque de rue, stationnement en zone bleue, etc). Les riverains ont aussi fait part de leur satisfaction quant au fleurissement de la ville. Les rencontres de quartier font désormais une pause hivernale ; elles reprendront au printemps, toujours dans le quartier Bretagne. ●

Nouveaux Chevillais

Bien reçus dans leur nouvelle ville



Lors de la réception d'accueil des nouveaux Chevillais, le 8 octobre, ces derniers ont pu rencontrer Stéphanie Daumin, la Maire, ainsi que de nombreux élus du Conseil municipal. Ils ont également pu découvrir divers services municipaux (médiathèque, ludothèque, conservatoire, service Jeunesse, etc). Leur attention a également été retenue par une exposition sur les dix ans de carnaval dans la ville, un diaporama de belles photographies illustrant la variété des paysages chevillais présenté par l'archiviste municipal ainsi qu'une vidéo de la fête communale. ●

Semaine de réduction des déchets

Quelques gestes pour l'environnement

Réduire ses déchets, c'est bon pour l'environnement et c'est bon pour le porte-monnaie. Mais encore faut-il pour cela adopter les bons gestes. Qu'à cela ne tienne, le secteur Déchets urbains du service Environnement va justement profiter de la semaine européenne de réduction des déchets, qui aura lieu du 21 au 29 novembre, pour tenir un stand sur le marché du Cœur du ville le mercredi 25 novembre. Au menu : préparation de pain perdu et conseils pour

accommoder les restes, soit de bonnes manières pour lutter contre le gaspillage alimentaire et faire des économies. Par ailleurs les Chevillais sont invités à apposer sur leur boîte aux lettres l'autocollant Stop-Pub fourni par le Sievd (Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets) par le biais de ce numéro du *Journal de Chevilly-Larue*. Car moins de pub dans les boîtes, c'est moins de papiers à la poubelle ! ●

Très haut débit

Une association pour faire bouger les lignes

Et si les Chevillais se constituaient en association pour porter collectivement l'exigence de déploiement rapide du très haut débit sur l'intégralité du territoire de la commune ? C'est sur cette idée que s'est conclue la réunion publique d'information sur le très haut débit qui s'est tenue lundi 12 octobre. Suite au fait que le déploiement du très haut débit à Chevilly-Larue soit de nouveau ouvert aux opérateurs, Stéphanie Daumin, la Maire, a indiqué que « deux opérateurs ont fait part de leur volonté de venir chez nous, mais avec deux approches différentes ». D'un côté SFR-Numericable fera part en décembre de son intention ou non d'étendre son réseau câblé existant (FttB) et de le faire sur ses fonds propres ou non. De l'autre Orange a manifesté sa volonté de déployer la fibre optique (FttH) et mène actuellement une étude d'implantation à ce sujet dont il présentera les résultats en décembre également. Christine Lauzel,



responsable du service Informatique de la ville, a évoqué les performances de ces deux réseaux, le réseau câblé de SFR-Numericable ayant l'avantage d'avoir été modernisé en 2013 avec le soutien du Conseil départemental, la fibre optique offrant du débit plus élevé. « Lors de la précédente réunion publique nous avons évoqué le fait de nous mobiliser tous ensemble pour faire pression sur les opérateurs » a rappelé Frédéric Sans, conseiller municipal missionné sur l'implantation du haut débit. Il a alors proposé aux Chevillais de se constituer en association. Aux côtés des actions de la Municipalité, celle-ci sera un point d'appui à toute initiative citoyenne visant à accélérer l'accès au très haut débit sur toute la commune. Une idée qui a été accueillie favorablement par l'assistance. Cette association, à laquelle pourront adhérer tous les Chevillais, devrait officiellement voir le jour prochainement. ●

Ferme du Saut du Loup

Fête du Beaujolais

À la Ferme du Saut du Loup, les rendez-vous sympathiques n'ont de cesse de se succéder ! On se souvient des premières vendanges, en septembre, où les grappes collectées des 215 pieds de cépage Chardonnay et des 25 pieds de Chardonnay Muscat du Clos du Loup Blanc ont produit 45 litres de breuvage. La mise en bouteille se fera au printemps

prochain. En attendant, la Ferme du Saut du Loup donne de nouveau rendez-vous aux amateurs de vin en novembre, pour fêter le Beaujolais nouveau. ●

● **Fête du Beaujolais nouveau**
le jeudi 19 novembre à partir de 18h30.
Ferme du Saut du Loup – 52, avenue du
Lieutenant Petit Le Roy (01 56 34 04 72).

Portes ouvertes

Abracada-Ram, ouvre-toi !

Que vous soyez (futur) parent ou assistante maternelle, venez découvrir le Relais d'assistantes maternelles Abracada-Ram lors d'une matinée portes ouvertes. Ce temps de rencontre sera l'occasion de poser toutes vos questions sur la recherche d'un mode de garde, le métier d'assistante maternelle ou le fonctionnement du Ram. Cette matinée portes ouvertes vous permettra de découvrir ce lieu ressources qui a pour mission d'aider les parents et les assistantes maternelles à se rencontrer et à se connaître afin de garantir le meilleur accueil à l'enfant. ●



● **Matinée portes ouvertes**
le samedi 28 novembre de 10h à 13h.
Ram : 12, rue de Bretagne.



Patrick Montigny
En avant, marche !

Depuis le 1^{er} janvier 2007 et après plus de quarante-deux ans de labeur, Patrick Montigny ne met plus son réveil pour aller travailler mais pour faire chaque matin une belle et longue marche à pied. Grâce à la pratique assidue de cette discipline, une nourriture saine et beaucoup de volonté, sans aucun médicament, l'homme a perdu 36 kilos en 36 mois ; une vraie victoire après un dur combat. Un itinéraire qui le mène en 2009 à pratiquer la marche au club d'athlétisme de l'Élan et à remporter cet été à Lyon le titre de champion du monde par équipe sur 20 km dans la catégorie vétéran. . . Tandis que dans son âme, Patrick Montigny a toujours 20 ans !

Avant de pratiquer la marche sportive, le benjamin Patrick Montigny fait du foot au club d'Asnières (92). Sculpteur de sa vie, il en commence l'esquisse sous le maillot n°10. Attaquant, il est apprenti plombier sans passer par la case brevet, sur les barricades en 68, puis militaire engagé dans l'armée l'année d'après ! « *Là, je rejoins Montélimar et le 45^e régiment d'instruction, une unité dédiée à la transmission codée -en chiffres- de l'information.* » Motivé, l'élève prépare ensuite l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent-l'École (79) et après une formation à l'École militaire annexe des transmissions d'Agen, le sergent Montigny obtient le certificat technique de chiffreur et gagne l'Oise en tant que sous-officier du chiffre détaché à l'état-major de la 8^e division de Compiègne. « *Un matin de cet été 71, en congé, j'étais au bistrot avec mon cousin. Je lui propose d'aller en Norvège au Cap Nord. Il me répond banco et, sitôt dit, nous avons sauté dans la 2CV, sommes passés chercher nos petites amies et sans même un sac à dos, nous sommes partis pour une folle épopée de 40 jours à travers l'Europe !* » En fin de seconde année à Compiègne, Patrick a beau être promu sergent-chef, il cisèle de nouveau sa destinée et quitte pour toujours l'armée. « *Pas le temps de coudre mes galons ... je remonte dans la deux pattes et pars un mois avec mon amie faire un tour en ex-Yougoslavie, via l'Albanie, l'Autriche et la Hongrie !* ». Entre 1972 et 1984, notre aventurier revient un temps à la plomberie avant d'être magasinier dans l'hydraulique poids lourds. Il pratique le foot en division d'honneur. Et les naissances de ses deux enfants sont ses plus beaux jours. « *En 82, j'arrête le foot et, pile après, un ami qui travaille dans l'hydro me propose de faire de la radio !* » Fan de Coluche, sur les ondes pirates de Compiègne FM, Patrick devient Duduche, l'ami, la voix qui au micro anime tous les soirs de 21h à 23h, l'émission à succès Soul Music. Responsable d'achat chez

Point P le jour, il est recruté comme agent d'usine chez le fabricant de céramique Marrazi et contraint de quitter l'Oise et les ondes devenues libres, pour Alfortville. Tantôt salarié, tantôt indépendant, Patrick travaille pour les grands noms du carrelage italien durant quatorze ans. Entre stress, voyages et déjeuners d'affaire, il prend des kilos, fait de la musculation pour les éliminer, gère à Villejuif "Le bon vivant" et ferme le bistrot un an après, au décès de sa maman. Affecté, Patrick continue cependant de tailler son chemin. Il est l'homme que l'on baptise *Capitaine*, vendeur d'huîtres face à la brasserie Concorde à Paris dans le 7^e et les samedis de fête, le chanteur du groupe *Rock in Lover*, interprète, entre autre, du répertoire d'Eddy Mitchell et que les fans surnomment *Patochell*. Cher au cœur de chacun, l'homme confie qu'il a toujours traversé la vie comme « *un patrouilleur d'étoiles* ». Mais comme elles, le temps file et l'heure de la retraite arrive et face au miroir, Patrick se demande soudain où est passée sa vie sportive ? « *Je pesais 110 kg et avais 20.10 de tension. Ma santé était en danger, du coup je me suis pris en main et j'ai commencé à marcher au parc de Sceaux avec l'idée de partir en rando. J'ai marché comme un dingue et 36 mois plus tard, en mangeant sainement, sans docteur ni médicaments, j'ai atteint les 75 kg et 12.8 de tension !* » En février 2009, conquis par la marche sportive, notre Chevillais s'inscrit en athlétisme au club de l'Élan. Devant la télé, il observe comment le corps du champion français Yohann Diniz avale du macadam puis, hors fauteuil, attaque la compétition par les 20 km de Montreuil. Parmi les coupes et trophées qui peuplent ses étagères, Patrick, 66 ans, a rajouté cet été le titre de champion du monde sur 20 km par équipe, de l'or remporté à Lyon dans la catégorie vétéran. Une consécration pour notre jeune doyen et unique marcheur de la section athlétisme du club de l'Élan ! ●

Florence Bédouet

Plus grand, plus fort ? Pas si sûr, si on en juge par le passionnant débat qui a animé le Conseil municipal, ce 15 octobre, au sujet du périmètre de l'Établissement public territorial dans lequel se situera Chevilly-Larue à la faveur de la création de la Métropole du Grand Paris, le 1^{er} janvier prochain. Le Conseil municipal a émis un avis défavorable sur le projet de décret organisant le découpage territorial de cette future métropole.



La commune dit non

Vous connaissiez les communes, les départements et les régions ? La loi portant sur la nouvelle organisation du territoire de la République (loi NOTRe du 7 août 2015) vous fera bientôt connaître les Établissements publics territoriaux, selon le schéma institutionnel établissant la Métropole du Grand Paris, qui deviendra réalité le 1^{er} janvier prochain. Ce 15 octobre, le Conseil municipal devait donner son avis sur le projet de décret fixant le périmètre et le siège d'un Établissement public territorial. Entendez par là la composition d'un « territoire », celui qui comprend Chevilly-Larue étant le T12. Quel rôle ces Établissements publics territoriaux (EPT) vont-ils jouer dans la future organisation et quel impact cela aura-t-il sur la gestion communale ? Les inquiétudes sont nombreuses. Dans son propos introductif, la Maire, Stéphanie Daumin,

a dénoncé l'absence de concertation autour de la proposition de composition de ce périmètre d'Établissement public territorial. « À seulement quelques mois de sa mise en place, c'est la première fois que l'État demande l'avis de la commune sur le Grand Paris ! Et il n'a jamais sollicité l'avis des citoyens ! Qui plus est, l'avis des municipalités –favorable ou défavorable au découpage proposé– n'a qu'une valeur consultative. Si certes les parlementaires sont légitimes pour voter un texte, les élus locaux le sont tout autant en ce qu'ils connaissent bien les réalités locales. Il aurait été bon de les écouter ». D'autant que « trois quarts des communes ont émis ou vont émettre un avis défavorable ». Par ailleurs pour la Maire, ce nouveau schéma institutionnel ouvre une « perspective sans limite de réduction des services publics ». Elle regrette « la prééminence de Paris sur sa

banlieue » ou encore l'abandon de la réduction des inégalités territoriales et sociales : « C'était par la logique de coopération que nous pouvions relever les défis métropolitains ».

Une logique qui avait conduit à la constitution progressive du territoire du Grand Orly, durant 30 ans, des manifestations contre les nuisances sonores à la reconnaissance comme territoire d'intérêt métropolitain, en passant par l'association pour le prolongement de la ligne 7 du métro ou les Assises du pôle d'Orly, en 2005. Or, si le T12 devrait rassembler pas moins de 22 communes et près de 623 000 habitants, il ne comprend pas Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, toutes deux membres du Grand Orly. « Il serait préférable que les EPT correspondent aux dynamiques de projets », a ainsi remarqué Stéphanie Daumin.

Comme en écho à ces propos, l'ancien maire de Chevilly-Larue, Christian Hervy, a



Le Conseil municipal a majoritairement adopté la délibération émettant un avis défavorable au projet de découpage territorial de la future métropole.

souligné que « les périmètres de ces EPT sont trop vastes pour permettre la participation des citoyens. [...] Il y a un déficit démocratique et un déficit de débat ». Et de noter : « Nous sommes aux antipodes de ce qui se passe pour les grandes métropoles d'Amérique du Sud, où l'on combat la pauvreté alors qu'ici on veut accumuler de la richesse. Ce n'est pas du tout la même chose ! »

Pour Nora Lamraoui-Boudon, maire adjointe appartenant au groupe Communistes et partenaires (majorité municipale), « cette réforme, menée de manière autoritaire, ne prend pas en compte les besoins des territoires ». Un propos appuyé par Renaud Roux, conseiller municipal du même groupe, qui s'est inquiété du devenir de la collecte et du traitement des déchets, service aux habitants qui sera transféré au territoire dès le 1^{er} janvier : « Le SIEVD est un bel outil de coopération intercommunale, intelligente, et le coût à la tonne est bien plus compétitif que celui du mastodonte qu'est le Sycotom. » Un exemple qui prouve selon lui que « la logique

du "plus on est gros, plus on est efficace" relève plus du fantasme que de la réalité ». Et l'un et l'autre de se prononcer pour la délibération municipale (donc défavorablement au territoire proposé). Un positionnement partagé par Dominique Lo Faro, du groupe Parti de gauche (majorité municipale). Le maire-adjoint a interrogé la manière expéditive avec laquelle le périmètre des territoires était proposé : « L'avis que nous allons émettre n'est que consultatif. Pourquoi un tel oukase ? Aurait-on peur d'une consultation démocratique ? » Soulignant à nouveau le « déficit démocratique », la maire adjointe Hermine Rigaud (Socialistes unitaires, majorité municipale) a affirmé ne « pas voir la place des citoyens » dans ce projet de territoire, même si elle trouve « intéressant de voir les choses à l'échelle d'un territoire ».

Les élus du groupe Les républicains-UDI-Divers droite (opposition municipale), dont Liliane Ponotchevny défendait le point de vue, se sont également prononcés favorablement à la proposition municipale, dénonçant des « découpages

politiciens [qui] se font au détriment des citoyens ». Plus partagé, Laurent Taupin, maire adjoint au Développement durable (Europe Ecologie Les Verts, majorité municipale) a souligné qu'il n'était « plus envisageable d'apporter tous les services aux citoyens dans le seul cadre d'une commune ». « L'idée de la Métropole est intéressante, mais mal mise en place » a-t-il conclu, souhaitant s'abstenir sur la proposition. Au final, seuls les élus du Parti socialiste et citoyens (opposition municipale) se sont prononcés contre le projet de délibération municipale : « Le territoire est un échelon intermédiaire dans la Métropole du Grand Paris », a défendu Yacine Ladjici, soulignant que le texte de Métropole du Grand Paris a été voté par « une Assemblée [nationale] légitimement élue par le peuple français ».

La délibération municipale émettant un avis défavorable sur le projet de territoire T12 a donc été votée à une très large majorité : 29 voix pour (groupes PC, PG, SU, NI, LR), 3 voix contre (PSC), 1 abstention (EELV). ● **Mathieu Schmitt**

Chiffres clefs

11

Nombre de territoires composant la Métropole du Grand Paris (Paris exclu)

22

Nombre de communes du territoire T12, auquel sera rattaché Chevilly-Larue à compter du 1^{er} janvier.

623 000

Nombre d'habitants du territoire T12



Cérémonie

Christian Hervy, Maire honoraire

Christian Hervy, ancien Maire de la commune (de 2003 à 2014) a officiellement reçu la distinction de Maire honoraire, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 6 octobre.

C'est au nom de la République française qu'Ivan Bouchier, sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses, a remis l'honorariat de maire à Christian Hervy.

De nombreuses personnalités étaient présentes pour l'occasion, parmi lesquelles des élus et anciens élus du Conseil municipal, des représentants associatifs et partenaires de la vie locale, des Chevillais, etc. « Cette distinction honorifique traduit la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat » a déclaré Stéphanie Daumin, la Maire. Elle a rappelé le parcours d'élu de Christian Hervy, à Villeneuve-le-Roi (de 1977 à 1995), au Conseil général (de 2004 à 2015) et à Chevilly-Larue (depuis 2001). Puis elle a salué l'élan qu'il a donné à l'équipe municipale « pour poursuivre le travail progressiste qui avait été mené depuis 1977, en renouvelant un certain nombre d'approches ». Elle a souligné son « engagement politique marqué de valeurs humanistes » et évoqué les conquêtes et luttes dont il a été le fer de lance (tramway, maintien du

point d'accueil de la Sécurité sociale, TVA à taux réduit, etc). « Vous êtes un homme de conviction, d'idées, de culture, avec un grand souci de l'intérêt général (...) et portant au plus haut les qualités les plus éminentes des personnalités politiques » a insisté Ivan Bouchier. Après s'être exprimé sur la confiance que lui confèrera l'honorariat dans l'exercice de ses responsabilités au sein du projet de réalisation de la Cité de la Gastronomie, Christian Hervy a souligné que cette attribution « met en valeur le rôle irremplaçable que jouent les élus locaux dans notre société et notre démocratie (...) La commune est une échelle dans laquelle le citoyen peut se reconnaître pour vivre en société et résoudre dans la proximité les problèmes de la vie quotidienne ». Puis, après s'être inquiété de la logique d'austérité qui caractérise la mise en place des métropoles, il a exprimé sa « conviction que la vie démocratique à l'échelle municipale est un laboratoire au sein duquel peut se développer la prise de conscience que chacun peut apporter une contribution au progrès de notre société ». ● G. K



Conseil municipal

Les orientations budgétaires de la commune seront débattues lors du prochain Conseil municipal. Cette séance donnera lieu à un débat public auquel les Chevillais sont conviés à participer.

Le Conseil municipal aura lieu le mardi 17 novembre à 19h au centre de loisirs Pablo Neruda (15, rue de l'Adjudant-chef Derichbourg).

Fête des solidarités

À vos agendas



La fête des solidarités aura lieu le samedi 28 novembre. Organisée par le Conseil départemental avec la commune et les partenaires locaux et associatifs, ce traditionnel rendez-vous est un grand moment de rencontres, d'échange et de lien social pour les Val-de-Marnais, et les Chevillais en particulier. Pour cette 30^e édition, partage et fraternité se conjugueront au gré d'un programme riche en animations, stands et ateliers ouverts à tous. Les Chevillais

bénéficiaires du chèque solidarité offert par le Conseil départemental aux personnes en difficultés pourront profiter de l'occasion pour retirer le formulaire de demande. Ce chèque solidarité est attribué sous conditions (résider et avoir déclaré ses impôts 2014 dans le Val-de-Marne, être non imposable) et en fonction de la composition du foyer : 30€ pour 1 à 3 personnes, 45€ pour 4 à 5 personnes et 60€ pour 6 personnes et plus. ●

- **Fête des solidarités le samedi 28 novembre de 12h à 18h au gymnase Derichbourg (42, rue Derichbourg).**
- **Les demandes de chèque solidarité doivent être faites avant le 31 décembre. Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'Espace commun des solidarités. (4, place Nelson Mandela – 01 41 80 18 95) ou en mairie.**

Secours populaire

Faites des affaires au vestiaire

Besoin d'un nouveau manteau pour l'hiver ? Envie de renouveler votre garde-robe ? Vous pouvez trouver votre bonheur dans les rayonnages de vêtements, chaussures, linge de maison du vestiaire du Secours populaire, d'autant que celui-ci s'est lancé dans une opération liquidation totale des stocks de vêtements. Les prix des pièces vont de 0,10€ (à l'unité) à 5€ (par lot). De plus, en achetant au Secours populaire, on se fait plaisir mais on fait aussi des heureux puisque les recettes du vestiaire contribuent grandement au financement des activités caritatives de l'association, et plus particulièrement à l'achat de denrées pour le secours d'urgence et pour la distribution de colis alimentaires. Le vestiaire est ouvert à tous les Chevillais. Alors laissez-vous tenter. ●

- **Liquidation des stocks de vêtements du vestiaire tous les lundis et vendredis de 14h à 17h jusqu'au 17 décembre.**
- **Secours populaire – 14, rue Élisée Reclus.**

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin,** Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Hélène Husson,** 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).
- ▶ **André Deluchat,** Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud,** Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin,** Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon,** Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 18 74
- ▶ **Patrick Blas,** Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon,** Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.
- ▶ **Christian Nourry,** Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Dominique Lo Faro** Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Paul Homasson,** Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo,** Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou,** Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux,** Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre,** Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87
- ▶ **Charlotte Régina,** Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les lundis matins de 9h30 à 12h)
- ▶ **Régine Boivin** Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.
- ▶ **Murielle Desmet,** Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey,** Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr
- ▶ **Richard Dell'Agnola** et **Patricia Korchef-Lambert** Conseillers départementaux Les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.

Journée de l'enfant et de la jeunesse

Tout un programme !



Les services municipaux et les associations chevillaises invitent les jeunes Chevillais à venir participer à la journée de l'enfant et de la jeunesse. Pour sa 6^e édition, cette journée dédiée

aux tout-petits, aux enfants et aux jeunes sera placée sous le thème de la paix, parce que Chevilly-Larue, « Ville messagère de paix » et membre de l'association Maires pour la paix – France depuis 2014, s'est engagée à construire une civilisation de paix par l'éducation et la sensibilisation des jeunes citoyens. Le rendez-vous mettra en valeur les créations des enfants et des jeunes : arbres de vie, colombe en patchwork, fresques, origamis, ... Au programme de la journée : ateliers et coin lecture pour les tout-petits, coin maquillage, mur d'expression, expositions, jeux, clip vidéo, espace jeunes et goûter. On vous attend ! ●

● **Journée de l'enfant et de la jeunesse, le samedi 21 novembre de 13h à 18h30 au centre de loisirs Pablo Neruda.**

Économie

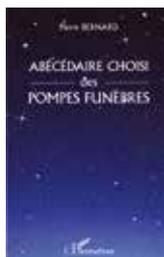
La Municipalité rencontre les entreprises locales

C'était une première : ce 21 octobre la Municipalité avait convié les entreprises à un petit-déjeuner rencontre. 45 entreprises très diverses, de grande envergure (Vinci, L'Oréal) comme de jeunes entrepreneurs, en passant par des PME et des commerçants, ont répondu à cette invitation. Celle-ci s'est déroulée en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à l'Emploi et à l'Insertion, et Régine Boivin, conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces. Les échanges ont été fructueux tant ils ont permis que la collectivité et les entreprises se connaissent mieux ainsi que les entreprises entre elles. Le rendez-vous sera renouvelé. ●



Toussaint

Les lettres de noblesse des pompes funèbres



C'est un ouvrage étonnant qui vient d'être publié. Dans son *Abécédaire choisi des pompes funèbres* (éd° L'Harmattan), l'auteur Pierre Bernard témoigne de sa vision du métier, de l'histoire et de l'évolution de la profession. Une profession qu'il connaît bien pour l'avoir lui-même pratiquée durant une quarantaine d'années à la société PFG et pour avoir été, outre conseiller municipal à Chevilly-Larue de 1995 à 2001, représentant de la commune au Sifurep (Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne de 1995 à 2014). « J'ai voulu présenter les pompes funèbres sous un jour différent

de celui sous lequel on a l'habitude de les voir », explique-t-il. « C'est une manière d'être l'avocat d'une profession malmenée. Derrière ce métier, il y a des hommes qui l'exercent avec le souci du respect et du réconfort des endeuillés ». A comme Assistance, G comme Gratitude, L comme Liberté, ... Ce livre documentaire dépeint une activité empreinte d'une profonde humanité mue par la conviction que « les obsèques sont une thérapie ». Au fil de l'alphabet, Pierre Bernard redonne ainsi aux pompes funèbres ses lettres de noblesses. L'ouvrage est empruntable à la médiathèque Boris Vian. ● **Géraldine Kornblum**



Charles Delamy, architecte du projet, a présenté les plans du réaménagement de la Maison du Conte à Évelyne Rabardel (à droite au centre), 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental.

Maison du Conte

Présentation du projet de réaménagement à Évelyne Rabardel

Stéphanie Daumin, la Maire, Michel Jolivet, directeur de la Maison du Conte, et Charles Delamy, architecte, entourés notamment de Sabine Chaumier, directrice des services techniques de la ville, ont présenté le projet de travaux de réaménagement de la Maison du Conte à Évelyne Rabardel, 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Culture, le 7 octobre dernier. Ce projet concerne tous les bâtiments donnant sur la rue, ceux-ci étant particulièrement vétustes. Outre l'aménagement

d'un espace administratif, il comprend notamment la réalisation d'une salle de répétition et de création. Michel Jolivet et Stéphanie Daumin ont insisté sur le fait que ces travaux contribueront à l'évolution du projet artistique et au rayonnement de l'établissement à l'échelle régionale et nationale. Évelyne Rabardel a fait part de son total soutien à ce projet auquel le Conseil départemental mais aussi le Conseil régional et la Direction régionale des affaires culturelles (l'État) contribuent financièrement. ● G. K

Transports en commun

Renforcement de l'offre de la ligne 131

Le Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France) vient de l'annoncer à la commune ; parmi les mesures de renforcement de l'offre du réseau de surface que son Conseil du 7 octobre vient de planifier, figure le prolongement des courses partielles de la ligne 131. Ainsi, à partir du 2 mai prochain cette ligne en direction de « Rungis-La Fraternelle RER » fera son arrêt partiel à « Mairie de Chevilly-Larue », c'est-à-dire jusqu'à la jonction avec le TVM, et non plus à « L'Haÿ-les-Roses Dahlias ». C'est évidemment une bonne nouvelle pour les Chevillais qui bénéficieront ainsi d'une offre de transport renforcée comme pour tous les usagers des alentours qui pourront ainsi plus aisément emprunter le TVM ou le bus 192. C'est aussi une satisfaction pour les élus chevillais qui ont réitéré cette demande il y a deux ans avec le Conseil départemental. « Elle avait toutes les raisons d'aboutir tant socialement qu'économiquement », se félicite André Deluchat, maire-adjoint délégué

aux Transports collectifs. Le Conseil départemental réalisera les travaux d'aménagement du terminus des courses partielles « Mairie de Chevilly-Larue » qui sera implanté sur l'avenue du 11 novembre 1918 (derrière le théâtre). L'arrêt actuel sera maintenu pour les trajets de bout en bout. Ce renforcement de la ligne 131 est la troisième victoire remportée par les élus de la commune ces dernières années en matière de développement du réseau de bus sur son territoire ; elle fait suite au prolongement du bus 186 (dont le terminus se fait au niveau de la zone industrielle de La Cerisaie) et du bus 286 (qui marque l'arrêt partiel à l'angle du boulevard Mermoz et de l'avenue du Général de Gaulle) sur le territoire chevillais. Au passage la RATP avait renforcé la fréquence des bus sur toutes les lignes. La Municipalité s'est désormais lancée dans une nouvelle bataille sur ce terrain : obtenir une nouvelle amélioration des fréquences de la ligne 131 en soirée. ●



expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Christian Nourry ► *maire-adjoint, élu du groupe Communistes et partenaires*

Logement : exiger un État responsable



Un bilan rapide de l'état du logement en Île-de-France peint un bien sombre tableau : en 2014, c'étaient au moins 950 000 mal-logés qui souffraient de l'inadaptation entre le nombre de logements disponibles et les besoins. Et c'est sans compter les 60 à 70 000 qui n'ont pas de logement du tout !

Rappelons-nous pourtant : en 2012, le candidat Hollande avait promis la construction de 2,5 millions de logements sur le quinquennat, dont 150 000 logements publics par an. En curieuse piqure de rappel de ses reculs successifs,

le même a récemment fait polémique en demandant aux bailleurs sociaux de payer eux-mêmes les aides à la pierre, et en programmant pour 2016 une baisse conséquente des APL. Quant aux objectifs de construction, ils n'ont bien sûr pas été tenus ! À Chevilly-Larue, ce sont ainsi 60 logements seulement qui devraient être disponibles à l'attribution aux 1 200 demandeurs chevillais pour cette année 2015.

De plus, l'arrivée de la Métropole obscurcit encore le tableau : les communes y perdront leurs compétences d'aménagement. Devant la difficulté à identifier, demain, le donneur d'ordre qui prend les décisions, la menace d'une

offre qui ne répond qu'aux besoins de certains est réelle.

Face à ce bilan inacceptable, nous voulons rappeler l'État à ses obligations. Quand le Président et son gouvernement vont-ils enfin se décider à sanctionner vraiment les communes qui ne respectent pas la loi, dans un pays où 60 à 70% des foyers sont potentiellement concernés par le logement public ?

Car le logement est un droit constitutionnel et opposable. Il se situe au cœur de notre action, pour que chacun ait accès dans sa vie aux impératifs de décence et de dignité.

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Frédéric Sans, Nathalie Tchenquela-Grymonprez ►
élus du groupe Parti de Gauche

Vous avez dit justice et solidarité ? Que nenni !

La Métropole du Grand Paris (*), qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2016, comptera 12 territoires et celui impactant notre ville serait le plus peuplé avec environ 630 000 habitants. C'est le projet du Préfet de région qui demande un vote consultatif aux Conseils municipaux. C'est-à-dire des arguments et des votes pour rien. Une parodie de démocratie institutionnelle. Le 15 octobre dernier la majorité du Conseil municipal a rejeté le périmètre du territoire proposé. Il serait composé de 22 communes, allant des portes de Paris aux lacs de l'Essonne, et délaierait une partie du pôle du Grand Orly, là où une pertinence de projets tant économiques que

sociaux existe. Cette construction étatique vient confirmer le poids du pouvoir central comme cœur de la décision et l'abandon de la décentralisation qui a pourtant apporté de la respiration et des résultats dans tous les domaines : collèges, lycées, urbanisme et permis de construire, aménagements urbain et économique, infrastructures, traitement des déchets, énergies renouvelables, action sociale, ... Or l'essentiel de ces compétences sera transféré à la métropole et aux immenses territoires. Nous ne pourrions plus agir en matière d'aménagement, de développement économique, d'environnement, de politique de la ville, d'habitat et de logements et progressivement

d'équipements sociaux, culturels et sportifs d'intérêt métropolitain ou territorial ... En somme il restera aux communes l'action sociale, les crèches, les mariages, l'état-civil, et les doléances des habitants à faire remonter à qui de droit. Pour cette année 2016, ce seront près de 21 millions de recettes fiscales des entreprises qui partiront directement à la métropole. L'allocation de compensation qui sera restituée subira les coupes budgétaires déjà pratiquées par l'État pour combler sa dette. Un changement institutionnel réalisé par pure idéologie libérale où les territoires seront le terreau de la politique économique européenne et en concurrence accrue.

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, élue du groupe Socialistes unitaires*

Métropole du Grand Paris : un déficit de citoyenneté



Nous y sommes ! La loi portant la réforme territoriale de la République a été adoptée le 16 juillet dernier, donnant le feu vert à la création de la métropole du Grand Paris, dès le 1^{er} janvier 2016. Chevilly-Larue fait partie du territoire 12, qui comprend 22 communes et s'étend sur deux départements : le Val-de-Marne et l'Essonne. Tout ou presque a été dit sur ce territoire. Trop grand (109,5 km²) puisqu'il s'étend jusqu'aux portes de l'Essonne, avec Athis-Mons et Juvisy. Trop peuplé avec 632 237 habitants, en dehors de Paris (T1),

c'est le territoire qui compte le plus d'habitants dans cette métropole. Cette métropole qui a été créée depuis l'annonce il y a quelques années, a enfin vu le jour. Bien sûr, il n'est pas illogique d'envisager une échelle autre que communale pour mieux coordonner certaines problématiques. On peut penser par exemple à la gestion des équipements sportifs, à la politique du logement, au transport, au développement durable ... C'est évident que toutes ces problématiques dépassent le simple cadre communal.

Malgré le manque de clarté en ce qui concerne les compétences et le financement, on peut penser que la

cohérence des territoires l'emportera sur les faiblesses que l'on peut noter ici et là, dans la construction de l'édifice.

En revanche, en ce qui concerne la participation des citoyens, le compte n'y est pas. À ce qui nous semble, rien n'est prévu pour que les habitants puissent donner leur avis. Ceci est très grave car ne pas prévoir des mécanismes démocratiques dans un territoire aussi grand revient à ajouter simplement un échelon de plus et cela nous ne pouvons l'admettre. C'est la raison pour laquelle, nous avons émis un avis défavorable au décret instituant le T12.

Laurent Taupin ► *maire-adjoint, Europe écologie – les Verts*

En route vers la COP 21 !



Dans un mois, les représentants des 196 états seront réunis à Paris dans le cadre de la conférence sur le climat organisée par l'ONU. Au 19 octobre, 149 pays, représentant près de 90 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, ont publié leur « contribution nationale », afin de réduire les émissions à l'horizon 2030. Leurs efforts sont encore insuffisants : si ces engagements étaient intégralement mis en œuvre, ils auraient pour conséquence une hausse des températures d'environ 3°C.

L'objectif de la négociation va consister à accentuer les efforts pour atteindre la limite de 2°C admissible.

Autre thème de négociation : l'aide apportée aux pays en développement dans leur lutte contre le dérèglement climatique. L'OCDE évalue à 61,8 milliards de dollars la somme des financements climat Nord-Sud engagés en 2014 alors que celle-ci devrait être de 100 milliards de dollars par an. La lutte contre le réchauffement requiert à la fois des mesures d'atténuation, à mettre en œuvre dans les pays industrialisés, afin de limiter les émissions

de gaz à effet de serre, et des stratégies d'adaptation, lorsque le dérèglement climatique a déjà produit ses effets en Afrique et en Asie.

Et enfin, quelle contrainte juridique faut-il inscrire dans l'accord final sur le climat ? Il semble illusoire d'envisager des sanctions, mais il serait possible, en revanche, d'engager un mécanisme de transparence et d'évaluation des bonnes pratiques qui, une fois publiées, permettraient à la société civile (associations, citoyens, ONG) de pousser les États à accentuer leurs efforts.

Sophie Nasser ► *conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

La vaccination contre la grippe



La grippe est une maladie infectieuse saisonnière (hivernale), d'origine virale, très contagieuse, contre laquelle les antibiotiques ne sont pas efficaces. D'où l'intérêt d'une prévention, par un vaccin spécifique qui reste le moyen le plus sûr pour réduire la transmission du virus et les risques de complications (surtout respiratoires et cardiaques) et de décès. L'année dernière, en raison de la virulence du germe et d'un taux de

vaccinés insuffisant, l'épidémie de grippe a entraîné 18 300 décès (plus que la canicule de 2003) alors que les relevés de l'Institut Pasteur montrent un nombre de 1500 à 2000 décès annuels directement liés à la grippe. La composition du vaccin s'adapte chaque année aux souches de virus qui mutent d'une année sur l'autre. Pour cet hiver, le vaccin devrait être assez efficace mais il faut compter environ 15 jours après l'administration du vaccin pour être protégé. Il faut également rappeler qu'un taux de couverture vaccinale

de 65 % est souhaitable pour éviter la dissémination du virus (alors qu'il n'était que de 46% en 2014).

D'où la nécessité de se faire vacciner pour se protéger et protéger ses proches, notamment les nourrissons, les sujets immunodéprimés, etc : il s'agit d'une priorité de santé publique. Ce vaccin est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour les populations à risque (personnes souffrant de maladies chroniques, personnes âgées de plus de 65 ans) et il est sans danger.

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Beverly Zehia ►

élus du groupe Les Républicains – UDI – Divers droite

Non à la Métropole du Grand Paris

37 communes sur 47 dans le Val-de-Marne ont dit **NON** à la **Métropole du Grand Paris** telle que dessinée par le gouvernement.

Ce découpage de territoire est un choix autoritaire et politique :

Autoritaire car fait sans l'accord des acteurs du territoire. Depuis des mois, l'État a donné l'impression d'écouter les communes avec la mission de préfiguration du Grand Paris, mais finalement il ne fait qu'appliquer les choix qui ont toujours été les leurs.

Politique car aujourd'hui, sur 47 communes, 30 sont dirigées

par des maires de la droite, du centre ou apparentés, et pourtant les territoires sont découpés pour donner un territoire au PCF, un territoire au PS et un territoire à la droite quand même.

Pire que cela, notre territoire si vaste – **le 2^e après Paris** – ne l'est que pour entériner une direction PCF : le Grand Orly aurait été présidé par un élu de droite, le Grand Orly additionné à la CAVB (Val de Bièvre) également. Le seul moyen trouvé était donc d'y ajouter les trois villes de la CASA (Choisy le Roi, Vitry-sur-Seine et Ivry).

Il est à ce titre stupéfiant de noter que la CASA s'est même

empressée d'embaucher 5 nouvelles recrues malgré les oppositions au dernier conseil communautaire.

Les 6 et 13 décembre prochains, **les élections régionales** seront l'occasion de donner votre avis sur une institution méconnue dotée de pouvoirs importants en matière de : lycée et enseignement supérieur, aménagement et transports, logements et renouvellement urbain, formation et emploi, développement économique, recherche et innovation, environnement, culture et loisirs.

Il faudra alors donner à notre Région la force et l'énergie d'assumer ses ambitions.

Yacine Ladjici, Armelle Dapra, Philippe Komorowski ► *élus du groupe Parti socialiste et citoyens*

Vos intérêts avant tout !

Le jeudi 15 octobre dernier, le Conseil municipal a débattu durant des heures de la position de notre Municipalité vis-à-vis de la métropole du Grand Paris et du territoire numéro 12 auquel nous appartiendrons à partir du 1^{er} Janvier 2016.

Pour commencer, nous avons été à moitié surpris par **l'alliance retrouvée** entre la majorité communiste et la droite dite d'opposition contre cette métropole du Grand Paris. À moitié, car nous commençons à avoir l'habitude d'une droite qui se dit en désaccord avec ses responsables nationaux et qui félicite dès qu'elle en a l'occasion la

majorité communiste. **Cherchez l'erreur !**

Le groupe du **Parti Socialiste et citoyens a été le seul à voter pour l'intégration** de notre commune au territoire numéro 12 et de ce fait à la métropole du Grand Paris, en voici les principales raisons :

– Le territoire 12 est une chance pour Chevilly-Larue. Il regroupe une grande partie des intercommunalités de premier plan et des villes réputées riches. Ce groupement créera un dynamisme économique sans égal qui aura pour conséquence de créer des emplois et d'attirer de nouveaux investissements sur notre ville.

– Le Grand Paris et ses aménagements à venir, autour de la ligne 14 du métro, permettront à Chevilly Larue de s'ouvrir davantage sur la région, avec à la clé, un gain de valeur pour l'ensemble de son parc immobilier.

Les élus dont la position sur ce sujet se résume à une opposition politicienne au gouvernement ne servent pas les intérêts de nos concitoyens. Nous regrettons profondément cette course effrénée à la posture et aux oppositions de façade, dans un contexte où nous avons besoin de nous rassembler pour défendre les intérêts de nos concitoyens.

Contes musicaux

Loki, du nord au conservatoire

Les élèves de formation musicale du conservatoire invitent les Chevillais à écouter/voir *Les élèves de Loki*, le spectacle qu'ils ont élaboré avec leur professeur Chloé Viard, accompagnés par le conteur Abbi Patrix et la musicienne Linda Edsjö de la Compagnie du Cercle, le samedi 7 novembre.



Sur la scène culturelle chevillaise, l'entrée dans l'hiver sera nordique. Place à l'imaginaire, conduit par les histoires de Loki, personnage principal d'une grande série mythologique viking, dieu de la discorde, roi de la métamorphose, prêt à chaque instant à déclencher la fin du monde. De leur côté Abbi Patrix et Linda Edsjö, l'un et l'autre de la Compagnie du Cercle, ont monté un spectacle au cours duquel ils inviteront les spectateurs à la table de *Loki, pour ne pas perdre le nord*. Une table sonorisée grâce à laquelle le conteur et la musicienne donneront vie autant à la poésie des mots et aux vibrations musicales qu'aux objets. De ces histoires qui seront narrées, deux d'entre elles ont parallèlement été retravaillées par

la quinzaine d'enfants de la classe de formation musicale du conservatoire. Sous la houlette de leur professeur Chloé Viard, les très jeunes apprentis musiciens accompagnés de leurs instruments (guitare, contrebasse, piano, etc) sont partis sur les traces des légendes nordiques. Ils y ont croisé la musique, le conte, la rythmique. Ils en sont revenus avec un conte musical, *Les élèves de Loki*, imaginé et raconté par Abbi Patrix sur des musiques originales et adaptées de Linda Edsjö. Conte qu'ils avaient d'ailleurs déjà présenté à la Maison du Conte en juin dernier. Les revoilà à la salle Léo Ferré, habités par une joie incroyable et le sentiment de toucher au meilleur d'eux-mêmes ; plus qu'une coopération entre la Maison du Conte, la Compagnie du Cercle et le conservatoire, ce projet fait la démonstration des possibilités créatives dont peuvent être capables les élèves dès les premières années d'apprentissage. ●

Géraldine Kornblum

- ▶ Spectacle *Les élèves de Loki*, samedi 7 novembre à 18h à la salle Léo Ferré. Entrée libre.
- ▶ Spectacle *Loki, pour ne pas perdre le nord*, vendredi 6 et samedi 7 novembre à 20h30 au théâtre André Malraux. Tarif : 6,50 €. Réservations au théâtre André Malraux, place Jean-Paul Sartre (01 41 80 69 69 / 60).

Médiathèque

Liseuses à emprunter

Vous aimez lire mais vos yeux vous font défaut ? Le papier vous rebute ? Si vous avez envie de découvrir une nouvelle façon de lire, la médiathèque vous propose d'emprunter une liseuse électronique. Celle-ci entre vos mains, avec possibilité d'agrandir les caractères du texte, de revenir en arrière ou même –mais oui, vous en avez le droit !– de sauter des passages, à vous les retrouvailles avec les grands classiques de la littérature, la découverte d'ouvrages récents signés par des auteurs contemporains, ou encore une

plongée dans une sélection de romans en langue étrangère. Dans chaque liseuse, une cinquantaine de titres est à découvrir, régulièrement enrichie de nouveaux ouvrages au gré des sorties littéraires. Les conditions d'emprunt de ces liseuses sont les mêmes que pour les livres : une liseuse par carte d'abonnement, emprunt de 4 semaines. La liste des titres d'ouvrages enregistrés dans chacune de ces dix liseuses est consultable sur le site de la médiathèque. ●

- ▶ <http://mediatheque.ville-chevilly-larue.fr>



Christel Penin et Michel Jolivet.

Théâtre André Malraux

Le théâtre change de direction

Comme il l'avait annoncé au public au soir de la présentation de saison en septembre dernier, après plus de trente ans passés à la direction du théâtre André Malraux, Michel Jolivet, son directeur, vient de quitter la scène chevillaise pour un nouvel horizon ; celui de la retraite. Comme il l'avoue lui-même, cela a été plus de trente années de projets, d'innovation, d'actions culturelles animées par un certain état d'esprit, de cet état d'esprit qui veut que la culture est un droit pour tous. « *Nous sommes des théâtres de ville et la ville est notre premier territoire, notre première obligation, un terrain à privilégier. Les gens qui y vivent, tous les gens qui y vivent, depuis le premier âge, sont des publics que nous voulons rencontrer* ». Avant de partir pour de nouvelles aventures, Michel Jolivet a confié les clés du théâtre

André Malraux à Christel Penin, déjà bien connue de l'équipe du théâtre puisqu'elle était jusqu'alors secrétaire générale du lieu. Depuis son arrivée au théâtre André Malraux il y a 7 ans, elle avait en charge la programmation enfance, jeunesse et famille (tandis que Michel Jolivet était responsable de la programmation adulte) et assurait la coordination des activités. Entrée dans ses nouvelles fonctions de directrice du théâtre le 1^{er} octobre, elle aura désormais à cœur de conduire son propre projet artistique. Un projet qui s'inscrit dans la continuité de l'action culturelle initiée par Michel Jolivet, notamment pour ce qui est des relations avec la Maison du Conte et du travail sur la parole. Mais un projet qui sera aussi renouvelé, guidé par l'idée d'aller chercher le public hors les murs, là où il est. ● G.K

Maison des arts plastiques

Derniers jours de *Lisières*

Dernier appel pour tous ceux qui n'auraient pas encore franchi les limites, ou plus exactement les *Lisières* de l'exposition présentée pour encore quelques jours à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Passer d'un monde à l'autre, franchir l'infranchissable, dépasser ses propres contingences, artistiques ou autres, telles sont les notions, les postulats, les intentions posées par les quatre artistes invités, Stéphanie Buttier (sculpteur paysagiste), Sophie Larger (designer), Heinz Jahn et Olivier Marty (peintre). En marge de l'exposition *Lisières*, la Maison des arts plastiques propose également un atelier parent/enfant (à partir de 6 ans). Celui-ci sera l'occasion d'un moment de création familiale pour découvrir les œuvres et expérimenter les techniques, le samedi 7 novembre à 15h. ● G.K



► Exposition *Lisières* jusqu'au 7 novembre (entrée libre), à la Maison des arts plastiques, 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37). Atelier parents/enfants en accès gratuit, sur réservation.

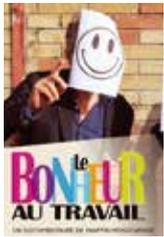
Changeurs de monde

« *Changeurs de monde* » est le thème choisi pour le Mois du film documentaire de cette année. Ce titre est emprunté à un site qui met en avant des exemples positifs et constructifs du passé et du présent, partout et dans tous les domaines : <http://www.changeursdemonde.net/> Pas forcément militants, ni utopistes, les documents présentés ici sont la preuve que des choix concernant aussi bien la vie quotidienne, le travail, la santé, ... sont réalisables.

DVD - documentaire

Le bonheur au travail

De Martin Meissonnier



Ce film présente trois entreprises qui ont fait le choix du bien-être du salarié : selon leurs spécificités, elles innovent dans les relations patrons-employés, que ce soit dans la suppression d'échelons hiérarchiques ou dans les prises de décision communes. Une nouvelle façon d'envisager le monde du travail, en mettant l'accent sur la confiance plutôt que sur le contrôle.

Pierre Rabhi, la reconquête du songe

De Marie-Dominique Dhelsing



Présente-t-on encore Pierre Rabhi ? Écrivain, philosophe, pionnier de l'agroécologie, défenseur infatigable de l'agriculture biologique et de la « sobriété heureuse », initiateur du mouvement Colibris ... Il ne cesse de transmettre son savoir-faire et ses valeurs humanistes. Ce film retrace son parcours atypique et aborde ses principales convictions, de la protestation contre le modèle productiviste à la « reconquête du songe ».

Revue mensuelle

« *Le monde de demain sera autre. Il sera meilleur et pire. Il sera ce que nous en ferons* ». **Michel Serres**

Terra Eco



Terra Eco est une revue indépendante où la publicité se fait discrète. Basée à Nantes, Terra Eco explore chaque mois l'actualité des grands débats environnementaux, avec un regard engagé et curieux. Décliné en version numérique, Terra Eco ne cède pourtant pas aux sirènes de l'actualité à tout crin en étant aussi à contretemps. Réfléchir, s'interroger, informer sur une société en transition, le tout avec un ton alerte, voilà la ligne de conduite de cette revue, à découvrir depuis peu dans les rayons de la médiathèque !

Livres

Les défricheurs, voyage dans la France qui innove vraiment

De Éric Dupin – Éd. La Découverte, 2014



Pendant deux ans, Éric Dupin est allé à la rencontre d'une France méconnue mais passionnante : à rebours de la frénésie consumériste, de l'individualisme forcené et des discours fatalistes, des hommes et des femmes s'engagent dans d'autres modes de vie. Ce sont des « défricheurs » qui, par leurs aventures collectives, montrent une voie différente, pragmatique et positive. Habitats partagés, agroécologie, alter-entrepreneurs, monnaies locales, pédagogies alternatives, ... En somme, l'invention au quotidien d'un futur apaisé.

Un million de révolutions tranquilles

De Bénédicte Manier – Éd. Les liens qui libèrent, 2012



Ils sortent de la faim et de la pauvreté des centaines de milliers de personnes. Ils sauvent des entreprises. Ils construisent des habitats coopératifs, écologiques et solidaires. Ils ouvrent des cliniques gratuites, des micro-banques, des épiceries sans but lucratif ou des ateliers de réparation citoyens. Ils reverdissent le désert et régénèrent les écosystèmes. Ils financent des emplois ou des fermes bio. Et partout dans le monde, ils échangent sans argent des biens, des services et des savoirs. Qui sont-ils ? De simples citoyens et citoyennes. Un ouvrage qui propose un survol riche et passionnant des actions menées par les pionniers de la transition vers une société plus participative, solidaire et humaine.

Chevilly-Larue au lendemain de la Libération

En août et septembre 1944, le Comité local de Libération de Chevilly-Larue, à peine installé, doit intervenir d'urgence pour assurer le ravitaillement de la population.

Le 10 août 1944, un Comité local de Libération se constitue à Chevilly-Larue. Il est constitué de 9 membres représentant les 3 groupes locaux de la Résistance : 3 gaullistes menés par Paul Hochart, désigné comme président du comité, 3 communistes menés par Jacques Teulet, vice-président, et 3 socialistes menés par Louis Bourliaud, vice-président. Le 22 août, trois jours avant la libération effective de la ville, le Comité occupe la mairie et publie cet avis : « Dès maintenant, la municipalité de Chevilly-Larue est destituée de ses fonctions. La délégation du comité de résistance est seule habilitée pour gérer la commune. Elle fait appel au bon sens et à l'esprit de discipline des habitants pour lui faciliter sa tâche. Elle rappelle que tout acte de pillage sera sévèrement puni ». Le lendemain, le Comité invite les habitants qui auraient en leur possession des objets provenant des cantonnements allemands au séminaire (quittés par leurs occupants le 17 août) de les déposer à la mairie dans un délai de 8 jours, « ces objets appartenant à la collectivité nationale ». La 2^e Division blindée (D.B.) du général Leclerc ayant atteint la Croix de Berny et la route de Versailles, la journée du 24 août est marquée par la canonnade et par 5 « morts pour la France ». En dehors d'un Chevillais, André Drouot, tué par une balle perdue, les 4 autres victimes ont été abattues par l'occupant en retraite : l'émissaire de la résistance parisienne Jacques Petit Le Roy et l'adjudant-chef Augustin Dericbourg de la 2^e D.B. (qui le raccompagnait à Paris), le jeune résistant parisien Jacques Hellouin et le Père spiritain Laurent Mazurié. Le Comité leur organisera de solennelles funérailles le 26 août et donnera leurs noms à la fin de l'année à 4 rues de la ville. Le 25 août, des troupes des libérateurs traversent la ville en se dirigeant vers Paris, des Américains par la RN 7 et des éléments de la 2^e D.B. par le boulevard Jean Mermoz. Chevilly-Larue est enfin libérée, mais il reste beaucoup à faire pour le Comité local de Libération, le premier souci urgent étant le ravitaillement. Voilà notamment environ 8 jours que le pain manque faute de farine. Dès le 22 août, le Comité avait divisé la ville en 2 secteurs,



ouest et est, pour rattacher les habitants à l'une ou l'autre des 2 boulangeries : Lemosse à Larue et Viillard place de la Prévoyance (que le Comité dénommera place de la Libération le 11 octobre). Le 26 août, le Comité annonce à la population que la farine récupérée dans les cantonnements allemands permet de distribuer du pain le lendemain : « Il sera attribué 250 grammes de pain par personne inscrite chez les boulangers, sur la présentation de la carte familiale de pain ». Une distribution de 3 tonnes de pommes de terre fournies par les cultivateurs est également effectuée le 27 août pour le secteur ouest et le 28 août pour l'est, les familles possédant des pommes de terre provenant de leurs jardins étant priées de s'abstenir de venir ; 2,5 tonnes sont aussi réparties chez les commerçants. Une tonne de carottes fournie par les maraîchers est également distribuée. Le Comité effectue aussi deux distributions de viande (à raison de 100 grammes par personne), provenant d'un cheval laissé au séminaire par l'occupant allemand et d'une vache récupérée. Pour renouveler pour quelques jours le stock de farine des deux boulangeries, le Comité prélève chez les cultivateurs de la commune 8,8 tonnes de blé, portées à moudre chez un minotier d'Ivry-sur-Seine, et récupère au camp d'aviation d'Orly 16 stères de bois fournies gratuitement aux boulangers pour chauffer leurs fours. Ces mesures d'urgence sont provisoires. Le 6 septembre, le Comité informe les boulangers qu'il leur appartient « d'accomplir désormais les formalités auprès des organismes chargés de leur approvisionnement en bois de chauffe et farine ». La question de la distribution de lait est débattue par le Comité dès le 2 septembre ; un arrangement sera notamment obtenu avec les producteurs chevillais pour fournir du lait frais aux jeunes enfants. Lors de cette même réunion du 2 septembre, le Comité, dans un souci d'épuration, examine sans suite notable le cas de quelques suspects de collaboration, notamment celui de M. George, maire durant l'Occupation destitué, qui n'est finalement pas inquiété. (à suivre)

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Le 26 août 1944, le Comité local de Libération a organisé les funérailles solennelles des Morts pour la France du 24 août.



Handball

Un premier but atteint

De retour dans le panel des sports chevillais, la section handball connaît des débuts prometteurs. « On compte près de 60 licenciés », explique Valentin Delavault, responsable technique. « C'est quasiment le double de ce que l'on attendait ». De 4 à 40 ans, ils sont donc nombreux à avoir permis la création de quatre équipes et d'une catégorie mini-hand. « Ils sont une dizaine d'enfants, et comme je suis animateur sur la ville, j'en profite pour leur faire découvrir le hand.

Certains se montrent intéressés pour faire un essai ». Aussi, deux équipes –les moins de 11 ans et moins de 13 ans– sont déjà inscrites en compétition. Pour les moins de 16 ans, trois nouveaux joueurs viennent d'arriver donc il faut voir si on peut intégrer une division. Par contre pour les séniors, c'est un peu tard. Du coup, « on va profiter de cette année pour faire monter l'effectif petit à petit, s'entraîner, progresser et faire des matchs amicaux. Cela permet de bien préparer l'année prochaine ». ● **A.G**

Téléthon

Entrez dans la danse de la solidarité

Comme chaque année, le premier week-end de décembre sera l'occasion d'un rassemblement solidaire pour la cause du Téléthon. Les sections sportives de Chevilly-Larue, garantes de la tenue des animations, ont concocté un vendredi dansant avant le traditionnel tournoi de volleyball.

Un petit pas (de danse) pour vous, un grand pas pour tous les malades concernés par le Téléthon. Vendredi 4 décembre, dans la bulle du stade, la section retraite sportive entraînera les spectateurs dans une vibrante ronde musicale (entrée : 5€). « Cela débutera dès 19h par une démonstration. Ensuite, tout le monde sera invité à participer. Il y en aura un peu pour tout le monde avec des danses traditionnelles comme du tango et des styles plus modernes », explique Jacques Pauget, en charge de l'organisation de l'événement. Il sera d'ailleurs aisé de garder le rythme toute la soirée puisque suivra une performance du groupe local Bubble Pop. Le quintet chevillais proposera ses reprises pop les plus entraînantes. De Lio à U2 en

passant par Cindy Lauper, chacun y trouvera une raison pour se joindre à la ronde. Après l'effort, le réconfort se fera autour d'un bon repas convivial (15€).

Les volleyeurs sur le pont

Pour ne pas déroger à la tradition, la section volleyball organisera un tournoi, le samedi 5 décembre à partir de 9h au gymnase Pasteur, où amateurs et joueurs confirmés sont bien évidemment conviés. Les bénévoles des sections cyclo et athlétisme seront présents toute la journée pour tenir le stand des ravitaillements : boissons, sandwiches, crêpes et gâteaux seront vendus sur place pour maximiser les recettes, intégralement reversées à l'association du Téléthon. ● **A.G**

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 8 novembre

Pharmacie de la Cerisaie
5, allée des Fleurs
Fresnes
01 42 37 66 50

Mercredi 11 novembre

Centre Charcot
10, rue du Docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

Dimanche 15 novembre

Pharmacie du Rugby
55, rue Paul Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Dimanche 22 novembre

Pharmacie du Marché
18, rue Henri Thirard

L'Hay-les-Roses
01 46 64 49 39

Dimanche 29 novembre

Centrale
10, place Pierre et Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Dimanche 6 décembre

Pharmacie de la Mairie
7, avenue Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Marronniers
2 bis, avenue du 25 Août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

Hommage à Françoise Billard

C'est avec une profonde émotion que les membres de l'association Sol'Épi ont appris récemment la disparition de Françoise Billard, ancienne membre bénévole de l'épicerie solidaire Sol'Épi, décédée en septembre dernier à l'âge de 62 ans. Née à Chevilly-Larue, où elle a toujours vécu, elle avait rejoint l'épicerie solidaire Sol'Épi en tant que bénévole dès fin 2009, avant l'ouverture de cette dernière. Elle n'a eu de cesse d'y être très active. Très impliquée dans la gestion des stocks de l'épicerie et de la réserve comme dans la bonne tenue de la boutique, elle a fait bénéficier tous les autres membres de l'association de son précieux savoir-faire acquis de sa longue expérience professionnelle dans la grande distribution. Toute l'équipe de l'épicerie Sol'Épi tient à présenter ses condoléances à ses proches et gardera le souvenir d'une bénévole dynamique et souriante.

État civil

Du 1^{er} au 30 septembre 2015

Naissances

- Anass Allal
- Alvin Bergen
- Aminah Bocus
- Cyrine Bouberada
- Raphaël Charcellay
- Almadane Cisse
- Giulia Colone
- Fatim Diop
- Victoria Erumwenbibi

• Loris Gicquel

- Lena Grozdic
- Assia Heddadji
- Paoline Le Corre
- Malo Lemée
- Meyes Nechiche

Antonio Gonçalves Nogueira

Décès

- Nicole Ballester
- Gilles Graffin
- Boleslaw Goldfeld
- Joseph Zamperlini
- Gilberte Sales
- Jacques Gouley

Mariages

- Ana Rita Veloso Abreu et Marco

PROCHAINE DATE :

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015 DE 14H À 17H30

Calendrier des pompiers

Cette année, le calendrier des pompiers arrivera un peu en avance ! Les sapeurs-pompiers passeront dans les logements chevillais **les 28 et 29 novembre**. Et pour ceux qui l'auraient loupé, celui-ci sera bien évidemment disponible à la caserne de Chevilly-Larue. Rappelons que les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.

- Caserne des pompiers – 382, avenue de Stalingrad

CPAM

Vaccination contre la grippe

La grippe saisonnière touche chaque année en France plusieurs millions de personnes et peut avoir des conséquences graves. Ce n'est pas une infection banale ; elle fait courir des risques sérieux aux personnes âgées et aux malades souffrant de pathologies chroniques. L'assurance maladie prend en charge à 100% le vaccin antigrippal des personnes pour lesquelles la vaccination antigrippale est recommandée. Sont ainsi concernées notamment les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes quel que soit le trimestre de la grossesse, les personnes (y compris les enfants à partir de 6 mois) atteintes de pathologies chroniques et leur entourage ainsi que les personnes atteintes d'obésité. La campagne de vaccination est en cours jusqu'au 31 janvier.

Enquête pour le prolongement de la ligne 14

Dans le cadre des études d'avant-projet menées par la RATP pour le prolongement de la ligne de métro 14 (de la station Olympiades à l'aéroport d'Orly), la société SOCOTEC, mandatée par la RATP, mène des études auprès des propriétaires des parcelles situées à proximité du tracé. Dans ce cadre, elle réalise du porte à porte (entre 18h et 20h, les jours ouvrés) auprès des propriétaires avec lesquels un contact n'a pas encore été établi. L'intervenant SOCOTEC se présentera au domicile desdits propriétaires muni du courrier préalablement envoyé à ces derniers et leur proposera un rendez-vous pour réaliser l'enquête bâti en leur présence. La récolte de ces données permettra ainsi à la RATP de disposer des résultats des enquêtes dans des délais plus compatibles avec l'avancement des études techniques.

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 2 décembre

Secteur 2 : 18 novembre

Secteur 3 : 25 novembre

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 11/25 novembre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 18 novembre

et 2 décembre

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2015 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Territoires et projets.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) assistant(e) maternel(le)
 - ▶ Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie
 - ▶ Un(e) ambassadeur(trice) du tri
 - ▶ Un(e) responsable du service patrimoine bâti
 - ▶ Des cuisiniers(ières)
 - ▶ Un(e) assistant(e) pour le secteur
- Recrutement et formation/apprenti(e) en alternance**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Recrutement

Recherche animateurs pour les séances Coup de pouce

Le service Enseignement-Enfance recrute des animateurs pour encadrer les séances des ateliers Coup de pouce dans les écoles. Conçus par l'association APFEE (Association pour favoriser une école efficace), ces ateliers ont pour vocation d'aider des enfants de CP à se familiariser avec la lecture et l'écriture par le biais de jeux et d'activités ludiques menées en petits groupes (de 5 enfants). Pour pouvoir encadrer une séance, il faut être titulaire au minimum d'un bac + 2, être à l'aise au milieu d'un groupe d'enfants et faire preuve de pédagogie. Ces ateliers se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h de décembre à juin. La séance est rémunérée 17,12€ brut, chaque séance étant payée deux heures.

- ▶ Renseignements au service Enseignement-Enfance (auprès de M^{me} Sarra Aba-Airault) au 01 45 60 18 78 (saba-airault@ville-chevilly-larue.fr).

Halte-relais France Alzheimer

La ville accueille sur son territoire une fois par mois une halte-relais mise en place par l'Association France Alzheimer Val-de-Marne, à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades sont accueillis par des bénévoles et occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

- Halte-relais le 2^e jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer), bus 186 arrêt Louis Blériot. Prochaines dates : 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre et 14 janvier.
- Renseignements auprès de Nicole Guillet (01 45 47 96 82) Wou Dominique Travel (06 63 07 70 40).

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Cette association départementale, membre du réseau national des CIDFF, oriente, conseille et informe sur les démarches juridiques relatives aux droits des femmes et des familles et à l'aide aux victimes de violences. La commune met en place une permanence hebdomadaire gratuite et ouverte aux Chevillais. Une juriste spécialisée reçoit tous les lundis après-midi, de 14h à 17h à l'Espace commun des solidarités.

- Espace commun des solidarités : 3, rue du Béarn – (01 41 80 18 95)

Permanences impôts

- ▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste reçoit les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

- ▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
- ▶ Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>